

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2022**  
**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES**

<b>1 - DIRECTION GENERALE</b>		
Dél 105-2022	Désignation d'un(e) secrétaire de séance	APPROUVE
Dél 106-2022	Installation d'un délégué communautaire suppléant pour la commune de Neslette	APPROUVE
Dél 107-2022	Restitution des informations du bureau du 12 septembre 2022 et des décisions	APPROUVE
Dél 108-2022	Approbation du procès-verbal du 27 juin 2022	APPROUVE
Dél 109-2022	Transfert de la compétence Assainissement collectif à la CC2SO au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	APPROUVE
Dél 110-2022	Remboursement bris d'objets	APPROUVE
<b>2 – RESSOURCES HUMAINES</b>		
Dél 111-2022	Modification du tableau indicatif des emplois	APPROUVE
Dél 112-2022	Mutuelle santé : participation de l'employeur	APPROUVE
Dél 113-2022	Contrat d'apprentissage	APPROUVE
<b>3 - FINANCES / BUDGET</b>		
Dél 114-2022	Budget Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)	APPROUVE
Dél 115-2022	Budget principal : Délibération modificative de crédits n° 2	APPROUVE
Dél 116-2022	Budget annexe AQUASOA : Délibération modificative de crédits n° 3	APPROUVE
Dél 117-2022	Budget MOBILITE : Délibération modificative de crédits n° 2	APPROUVE
Dél 118-2022	Budget REOM : Délibération modificative de crédits n° 2	APPROUVE
Dél 119-2022	Budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT : Délibération modificative de crédits n° 2	APPROUVE
Dél 120-2022	Admissions en non-valeur	APPROUVE
Dél 121-2022	Effacement de dettes	APPROUVE
Dél 122-2022	Virement de crédits	APPROUVE
<b>4 – PETITE ENFANCE</b>		
Dél 123-2022	Convention partenariale relative à la gestion de la crèche Les Fripouilles (Essertaux) avec la Communauté de Communes Avre Luce Noye	APPROUVE
<b>5 – URBANISME</b>		
Dél 124-2022	Approbation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Contynois	APPROUVE
Dél 125-2022	Approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Oisemont.	APPROUVE
Dél 126-2022	Renouvellement de l'adhésion au CAUE	APPROUVE
<b>6 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>		
Dél 127-2022	Zone d'activité de Beaucamps-le-Vieux : cession de terrains	APPROUVE
Dél 128-2022	Zone d'activité de Beaucamps-le-Vieux : cession de terrains	APPROUVE
Dél 129-2022	Zone d'activités de Poix-de-Picardie: cession de terrains	APPROUVE
<b>7 – SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT BIEN VIEILLIR A DOMICILE</b>		
Dél 130-2022	Tarifcation du spectacle repas dans le cadre du salon des Séniors	APPROUVE
<b>8 - VOIRIE</b>		
Dél 131-2022	Fonds de concours	APPROUVE



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022Date de la séance :  
26/09/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 111  
Nombre de votants : 116Objet :

## DIRECTION GENERALE

---

Annule et remplace la  
DEL-105-2022 :  
Désignation d'un(e)  
secrétaire de séance.Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'Assemblée qu'il convient de désigner un(e) secrétaire de séance,

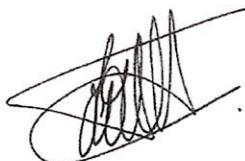
Le Conseil Communautaire, unanime après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** en qualité de secrétaire de séance MOUTON Valérie (Ô-DE-SELLE).

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS





## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 111  
Nombre de votants : 116

**Objet :**

**DIRECTION GENERALE**

---

Désignation d'un(e)  
secrétaire de séance.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13.10.2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MOREL Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'Assemblée qu'il convient de désigner un(e) secrétaire de séance,

Le Conseil Communautaire, unanime après en avoir délibéré,

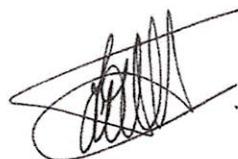
- **DESIGNE** en qualité de secrétaire de séance MOUTON Valérie (Ô-DE-SELLE).

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**Le Président**  
**Alain DESFOSSES**

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**






## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 111  
Nombre de votants : 116

### **Objet :**

### **DIRECTION GENERALE**

---

Annule et remplace la  
DEL 106-2022 : installation  
d'un délégué suppléant  
pour la commune de  
Neslette.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSES, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire,

Vu la correspondance de Mme le Maire de Neslette, le Conseil Communautaire déclare installer dans ses fonctions :

- M. Tony AVENEL en qualité de délégué suppléant en remplacement de Mme Margaret NUSBAUMER .

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSES



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 111  
Nombre de votants : 116

**Objet :**

**DIRECTION GENERALE**

Installation d'un délégué  
suppléant pour la  
commune de Neslette.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire,

Vu la correspondance de Mme le Maire de Neslette, le Conseil Communautaire déclare installer dans ses fonctions :

- M. Tony AVENEL en qualité de délégué suppléant en remplacement de Mme Margaret NUSBAUMER .

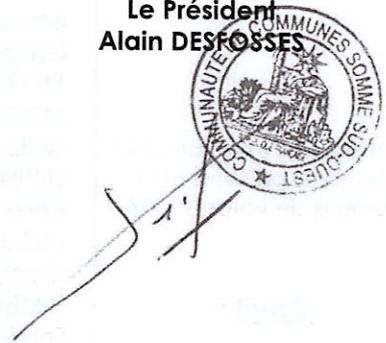
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSES**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 111  
Nombre de votants : 116

### **Objet :**

### **DIRECTION GENERALE**

---

Annule et remplace la  
DEL 107-2022 :  
restitution des  
informations du bureau  
du 12-09-2022 et des  
décisions.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 23/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Conseil Communautaire donne acte à son Président de la restitution des informations du bureau communautaire du 12 septembre 2022 ainsi que des décisions

### **Demande de subvention :**

La signature d'une convention avec la Fédération Départementale de l'Énergie de la Somme en vue de solliciter la prise en charge de 30 % du montant des frais de maîtrise d'œuvre relatifs à la rénovation énergétique de bâtiments communautaires a été approuvée.

### **Octroi de subventions :**

#### Habitat :

Un montant total de subventions de 92 327,33 € a été accordé à 25 foyers du territoire et la caisse d'avance a été sollicitée à hauteur de 98 381,94 € pour 6 foyers dans le cadre du programme d'intérêt général.

#### Développement économique :

- Une subvention d'un montant de 1 320 € a été accordée à l'entreprise VEGETAL (Poix-de-Picardie) dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise.

- Un montant total de subventions de 3 548,87 € a été accordé aux entreprises MEL (Sentelie) et Guillaume MARTIN (Lignières-en-Vimeu) dans le cadre de l'aide au développement des Très Petites Entreprises.

#### Autre :

Une subvention d'un montant de 200 € a été accordée à l'association Prévention Routière.

### **Scolaire :**

La modification du règlement intérieur de fonctionnement des cantines scolaires a été approuvée afin d'intégrer le temps d'animation à la pause méridienne pour les sites déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

### **Ressources humaines :**

La modification du règlement intérieur du personnel portant sur l'organisation des temps de vie (article II.1.A) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 a été approuvée.

### **Voirie :**

Le bureau s'est prononcé favorablement sur les conventions de mandats à intervenir avec les communes ci-dessous pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de réfection, renforcement et aménagement de voirie et trottoirs :

Commune d'Ô-DE-SELLE : travaux d'aménagement de la RD 8, réalisation de travaux sur les amorces des voies communautaires pour un montant de 57 239,58 € TTC.

Commune de RIENCOURT : création de chicanes pour un montant estimatif de 17 558,40 € TTC.

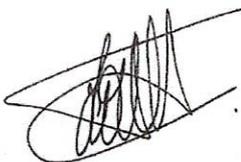
### **Restitution des décisions**

- Décision n°02-2022 portant sur la tarification des séjours familles pour l'été 2022.
- Décision n°03-2022 portant sur la tarification du dispositif PANIERS (Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire).
- Décision n°04-2022 portant sur la tarification des séjours jeunesse du centre social communautaire.
- Décision n°05-2022 fixant les tarifs de l'édition 2022 du Chahut vert.
- Décision n°06-2022 relative à la souscription d'un emprunt d'un montant de 4 300 000 € au budget principal dans le cadre du budget d'investissement 2023.
- Décision n°07-2022 relative à la souscription d'un emprunt d'un montant de 3 000 000 € au budget principal dans le cadre du budget d'investissement 2024.
- Décision n°08-2022 relative à la souscription d'un emprunt d'un montant de 4 000 000 € au budget principal dans le cadre du budget d'investissement 2022.
- Décision n°09-2022 portant sur la tarification des prestations payantes du service tourisme.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022Date de la séance :  
26/09/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 111  
Nombre de votants : 116Objet :

## DIRECTION GENERALE

---

Restitution des  
informations du bureau  
du 12-09-2022 et des  
décisions.Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaients absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Conseil Communautaire donne acte à son Président de la restitution des informations du bureau communautaire du 12 septembre 2022 ainsi que des décisions

### **Demande de subvention :**

La signature d'une convention avec la Fédération Départementale de l'Énergie de la Somme en vue de solliciter la prise en charge de 30 % du montant des frais de maîtrise d'œuvre relatifs à la rénovation énergétique de bâtiments communautaires a été approuvée.

### **Octroi de subventions :**

#### Habitat :

Un montant total de subventions de 92 327,33 € a été accordé à 25 foyers du territoire et la caisse d'avance a été sollicitée à hauteur de 98 381,94 € pour 6 foyers dans le cadre du programme d'intérêt général.

#### Développement économique :

- Une subvention d'un montant de 1 320 € a été accordée à l'entreprise VEGETAL (Poix-de-Picardie) dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise.

- Un montant total de subventions de 3 548,87 € a été accordé aux entreprises MEL (Sentelie) et Guillaume MARTIN (Lignières-en-Vimeu) dans le cadre de l'aide au développement des Très Petites Entreprises.

#### Autre :

Une subvention d'un montant de 200 € a été accordée à l'association Prévention Routière.

### **Scolaire :**

La modification du règlement intérieur de fonctionnement des cantines scolaires a été approuvée afin d'intégrer le temps d'animation à la pause méridienne pour les sites déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

### **Ressources humaines :**

La modification du règlement intérieur du personnel portant sur l'organisation des temps de vie (article II.1.A) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 a été approuvée.

### **Voirie :**

Le bureau s'est prononcé favorablement sur les conventions de mandats à intervenir avec les communes ci-dessous pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de réfection, renforcement et aménagement de voirie et trottoirs :

Commune d'Ô-DE-SELLE : travaux d'aménagement de la RD 8, réalisation de travaux sur les amorces des voies communautaires pour un montant de 57 239,58 € TTC.

Commune de RIENCOURT : création de chicanes pour un montant estimatif de 17 558,40 € TTC.

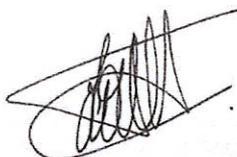
### **Restitution des décisions**

- Décision n°02-2022 portant sur la tarification des séjours familles pour l'été 2022.
- Décision n°03-2022 portant sur la tarification du dispositif PANIERS (Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire).
- Décision n°04-2022 portant sur la tarification des séjours jeunesse du centre social communautaire.
- Décision n°05-2022 fixant les tarifs de l'édition 2022 du Chahut vert.
- Décision n°06-2022 relative à la souscription d'un emprunt d'un montant de 4 300 000 € au budget principal dans le cadre du budget d'investissement 2023.
- Décision n°07-2022 relative à la souscription d'un emprunt d'un montant de 3 000 000 € au budget principal dans le cadre du budget d'investissement 2024.
- Décision n°08-2022 relative à la souscription d'un emprunt d'un montant de 4 000 000 € au budget principal dans le cadre du budget d'investissement 2022.
- Décision n°09-2022 portant sur la tarification des prestations payantes du service tourisme.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022Date de la séance :  
26/09/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 111  
Nombre de votants : 116Objet :

## DIRECTION GENERALE

---

Annule et remplace la  
DEL 108-2022 :  
approbation  
du procès-verbal  
du 27 juin 2022Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'Assemblée qu'il lui appartient de se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 27 juin 2022.

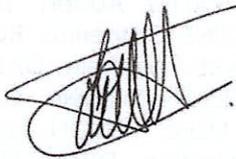
Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **111 voix POUR, 2 ABSTENTIONS** (LEFEBVRE Jean-Luc et BEAUCOURT Céline) et **3 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** le procès-verbal du conseil communautaire du 27 juin 2022.

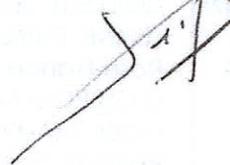
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 111  
Nombre de votants : 116

**Objet :**

**DIRECTION GENERALE**

---  
Approbation  
du procès-verbal  
du 27 juin 2022

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 23/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le Président rappelle à l'Assemblée qu'il lui appartient de se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 27 juin 2022.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **111 voix POUR, 2 ABSTENTIONS** (LEFEBVRE Jean-Luc et BEAUCOURT Céline) et **3 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** le procès-verbal du conseil communautaire du 27 juin 2022.

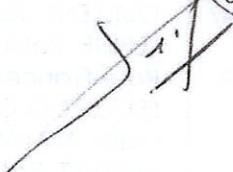
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSES



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022

Date de la séance :  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 112  
Nombre de votants : 117

### Objet :

### DIRECTION GENERALE

---

Annule et remplace la Del  
109BIS-2022 / Transfert de  
la compétence  
Assainissement collectif au  
profit de la CC2SO  
au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10- 2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/ 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, DOMISSE Thibaut, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'assemblée que la compétence est aujourd'hui organisée par 22 services :

- 3 syndicats intercommunaux dont 1 à cheval sur 2 EPCI,
- 15 services communaux pour la collecte, le transport et le traitement des effluents,
- 4 services communaux pour la collecte et transport uniquement.

Concernant la gestion de ces 22 services :

- 8 sont gérés en régie,
- 4 sont gérés en régie avec prestations de service,
- 10 sont en délégation de service public (DSP).
  
- 8 500 foyers sont raccordés au réseau d'assainissement collectif qui consomment 790 000 m<sup>3</sup> d'eau/an, soit en moyenne 92,94 m<sup>3</sup>/foyer/an.
  
- 178 kms de réseaux dont 64% en séparatifs et 75 postes de refoulement.

Il précise que le transfert de la compétence Assainissement collectif se fera sous conditions suivantes :

- ✓ Gestion en régie de l'ensemble des services à l'issue des contrats de DSP en cours,
- ✓ Lissage sur 10 ans du montant de la redevance,
- ✓ Programme d'investissements ambitieux permettant la réhabilitation des stations d'épuration et le renouvellement des réseaux.

Le président invite l'Assemblée à approuver le transfert de la compétence assainissement collectif au profit de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

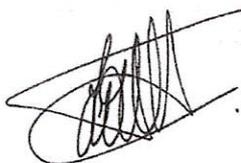
Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **87 voix POUR, 5 voix CONTRE** (BOULENGER Ludovic, DANCOURT David, STAMPER Michèle, TERNOIS Jocelyne, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie) et **23 ABSTENTIONS** (BEAUCOURT Benoît, BEAUCOURT Céline, CAULIER Amaury, CHELLE POIRET Sabine, de BEAUFORT Jean, DEVAUX Ginette, D'HAILLECOURT Bernard, DUBOIS Jean, DUCROCQ Sylvie, HESSE Hervé, DUFOUR Lionel, LEFEBVRE Grégory, MARSEILLE Frédéric, MOUTON Valérie, NOPPE Robert, PERONNE Michèle, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, SINOQUET Céline, TAVERNE Roger, VAQUER Florence, VASSEUR Dany, WURMSER Marc) et **2 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** le transfert de la compétence Assainissement collectif au profit de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

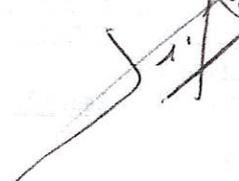
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 112  
Nombre de votants : 117

### **Objet :**

### **DIRECTION GENERALE**

---

Annule et remplace la Del  
109-2022 / Transfert de la  
compétence  
Assainissement collectif au  
profit de la CC2SO  
au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 07-10- 2022  
et sa mise en ligne  
le 23/10/ 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, DOMISSE Thibaut, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'assemblée que la compétence est aujourd'hui organisée par 22 services :

- 3 syndicats intercommunaux dont 1 à cheval sur 2 EPCI,
- 15 services communaux pour la collecte, le transport et le traitement des effluents,
- 4 services communaux pour la collecte et transport uniquement.

Concernant la gestion de ces 22 services :

- 8 sont gérés en régie,
- 4 sont gérés en régie avec prestations de service,
- 10 sont en délégation de service public (DSP).
  
- 8 500 foyers sont raccordés au réseau d'assainissement collectif qui consomment 790 000 m<sup>3</sup> d'eau/an, soit en moyenne 92,94 m<sup>3</sup>/foyer/an.
  
- 178 kms de réseaux dont 64% en séparatifs et 75 postes de refoulement.

Il précise que le transfert de la compétence Assainissement collectif se fera sous conditions suivantes :

- ✓ Gestion en régie de l'ensemble des services à l'issue des contrats de DSP en cours,
- ✓ Lissage sur 10 ans du montant de la redevance,
- ✓ Programme d'investissements ambitieux permettant la réhabilitation des stations d'épuration et le renouvellement des réseaux.

Le président invite l'Assemblée à approuver le transfert de la compétence assainissement collectif au profit de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

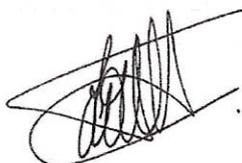
Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **87 voix POUR, 5 voix CONTRE** (BOULENGER Ludovic, DANCOURT David, STAMPER Michèle, TERNOIS Jocelyne, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie) et **23 ABSTENTIONS** (BEAUCOURT Benoît, BEAUCOURT Céline, CAULIER Amaury, CHELLE POIRET Sabine, de BEAUFORT Jean, DEVAUX Ginette, D'HAILLECOURT Bernard, DUBOIS Jean, DUCROCQ Sylvie, HESSE Hervé, DUFOUR Lionel, LEFEBVRE Grégory, MARSEILLE Frédéric, MOUTON Valérie, NOPPE Robert, PERONNE Michèle, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, SINOQUET Céline, TAVERNE Roger, VAQUER Florence, VASSEUR Dany, WURMSER Marc) et **2 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** le transfert de la compétence Assainissement collectif au profit de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 112  
Nombre de votants : 117

### **Objet :**

### DIRECTION GENERALE

---

Transfert de la  
compétence

Assainissement collectif au  
profit de la Communauté  
de Communes Somme  
Sud-Ouest au 1<sup>er</sup> janvier  
2024.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 07-10- 2022  
et sa mise en ligne  
le 03/10/ 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, DOMISSE Thibaut, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'assemblée que la compétence est aujourd'hui organisée par 22 services :

- 3 syndicats intercommunaux dont 1 à cheval sur 2 EPCI,
- 15 services communaux pour la collecte, le transport et le traitement des effluents,
- 4 services communaux pour la collecte et transport uniquement.

Concernant la gestion de ces 22 services :

- 8 sont gérés en régie,
- 4 sont gérés en régie avec prestations de service,
- 10 sont en délégation de service public (DSP).
  
- 8 500 foyers sont raccordés au réseau d'assainissement collectif qui consomment 790 000 m<sup>3</sup> d'eau/an, soit en moyenne 92,94 m<sup>3</sup>/foyer/an.
  
- 178 kms de réseaux dont 64% en séparatifs et 75 postes de refoulement.

Il précise que le transfert de la compétence Assainissement collectif se fera sous conditions suivantes :

- ✓ Gestion en régie de l'ensemble des services à l'issue des contrats de DSP en cours,
- ✓ Lissage sur 10 ans du montant de la redevance,
- ✓ Programme d'investissements ambitieux permettant la réhabilitation des stations d'épuration et le renouvellement des réseaux.

Le président invite l'Assemblée à approuver le transfert de la compétence assainissement collectif au profit de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

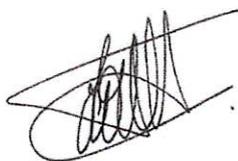
Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **87 voix POUR, 5 voix CONTRE** (BOULENGER Ludovic, DANCOURT David, STAMPER Michèle, TERNOIS Jocelyne, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie) et **23 ABSTENTIONS** (BEAUCOURT Benoît, BEAUCOURT Céline, CAULIER Amaury, CHELLE POIRET Sabine, de BEAUFORT Jean, DEVAUX Ginette, D'HAILLECOURT Bernard, DUBOIS Jean, DUCROCQ Sylvie, HESSE Hervé, HOUAS Jean-Claude, LEFEBVRE Grégory, MARSEILLE Frédéric, MOUTON Valérie, NOPPE Robert, PERONNE Michèle, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, SINOQUET Céline, TAVERNE Roger, VAQUER Florence, VASSEUR Dany, WURMSER Marc) et **2 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** le transfert de la compétence Assainissement collectif au profit de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

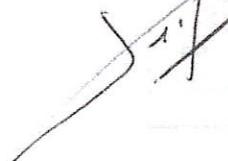
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 112  
Nombre de votants : 117

### **Objet :**

### **DIRECTION GENERALE**

---

Annule et remplace la  
DEL 110-2022 :  
remboursement bris  
d'objets

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le ...13/10/... 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, DOMISSE Thibaut, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que l'assurance responsabilité civile de la communauté de communes prévoit une franchise de 200€ en cas de sinistre. Afin de permettre le règlement de sinistre d'une valeur inférieure ou égale à cette somme, vous êtes invités à autoriser votre Président à procéder au règlement de tous sinistres dans la limite du seuil de 200€, sur production de facture sans qu'il soit nécessaire de délibérer systématiquement. L'Assemblée est invitée à se prononcer sur ce point.

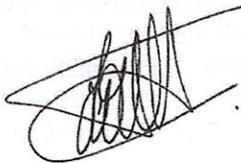
Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **113 voix POUR, 1 ABSTENTION** (BOULENGER Ludovic) et **3 non-participations au vote,**

- **AUTORISE** le Président à procéder au règlement de tous sinistres dans la limite du seuil de 200 €, sur production de facture sans qu'il soit nécessaire de délibérer systématiquement.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022

Date de la séance :  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 112  
Nombre de votants : 117

### Objet :

### DIRECTION GENERALE

---

Remboursement bris  
d'objets

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 23.10.2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSES, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, DOMISSE Thibaut, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que l'assurance responsabilité civile de la communauté de communes prévoit une franchise de 200€ en cas de sinistre. Afin de permettre le règlement de sinistre d'une valeur inférieure ou égale à cette somme, vous êtes invités à autoriser votre Président à procéder au règlement de tous sinistres dans la limite du seuil de 200€, sur production de facture sans qu'il soit nécessaire de délibérer systématiquement. L'Assemblée est invitée à se prononcer sur ce point.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **113 voix POUR, 1 ABSTENTION** (BOULENGER Ludovic) et **3 non-participations au vote,**

- **AUTORISE** le Président à procéder au règlement de tous sinistres dans la limite du seuil de 200 €, sur production de facture sans qu'il soit nécessaire de délibérer systématiquement.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSES



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022Date de la séance :  
26/09/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 113  
Nombre de votants : 118Objet :

## RESSOURCES HUMAINES

---

Annule et remplace  
la DEL-111-2022 :  
modification du  
tableau indicatif  
des emplois.Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 23/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSES, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLEN Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur les créations et suppressions de postes suivantes :

**La Boussole**

Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (28/35<sup>e</sup>) et création d'un poste d'adjoint technique à temps complet au 01/09/2022.

**Service jeunesse**

Création d'un poste d'adjoint animation à temps non complet au 01/09/2022 en remplacement de l'agent mis à disposition par la commune d'Airaines.

**Service scolaire**

Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet au 01/09/2022.

**Service Petite enfance**

Modification de grade au 01/09/2022 pour le RPE de Poix-de-Picardie : suppression du poste éducateur de jeunes enfants à temps complet et création du poste d'assistant socio-éducatif à temps complet.

Modification de poste : suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (10/35<sup>e</sup>) et création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (30/35<sup>e</sup>) au 22/08/2022.

**Service cycle de l'eau**

Création de poste : technicien principal 1<sup>e</sup> classe à temps complet pour l'emploi de responsable de cycle de l'eau

**Direction**

Création de poste : technicien principal ou ingénieur à temps complet pour l'emploi d'adjoint au DGST

**Mobilité rurale**

Création de poste : rédacteur ou technicien à temps complet pour l'emploi de chargé de mission mobilité rurale

**Budget Aquasoa**

Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe et création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet au 01/10/2022.

**Budget Secrétariat mairie**

Modification de temps de travail : suppression de deux postes d'adjoints administratifs à temps non complet et création de :

1 poste d'adjoint administratif à temps complet au 01/09/2022

1 poste d'adjoint administratif à temps non complet (34,66/35<sup>e</sup>) au 01/09/2022

**Budget mobilité**

Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (23,52/35<sup>e</sup>) et création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (28,85/35<sup>e</sup>) au 01/09/2022.

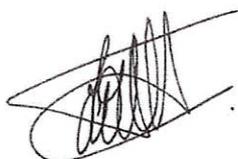
Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **99 voix POUR, 2 voix CONTRE** (MOREL Claude et DANCOURT David), **10 ABSTENTIONS** (BEAUCOURT Benoît, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, PIETERS Jean-Pascal, DESMAREST Olivier, GUILLAIN Lionel, MALIVOIR Marcel, NOPPE Robert, PRAT Philippe, RIMBERT Patrick) et **7 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** les créations et suppressions de postes mentionnées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022Date de la séance :  
26/09/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 113  
Nombre de votants : 118Objet :

## RESSOURCES HUMAINES

---  
Modification du  
tableau indicatif  
des emplois.Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le ...13/10/... 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, LEFEVRE André, BOURGOIS Alexis.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur les créations et suppressions de postes suivantes :

**La Boussole**

Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (28/35<sup>e</sup>) et création d'un poste d'adjoint technique à temps complet au 01/09/2022.

**Service jeunesse**

Création d'un poste d'adjoint animation à temps non complet au 01/09/2022 en remplacement de l'agent mis à disposition par la commune d'Airaines.

**Service scolaire**

Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet au 01/09/2022.

**Service Petite enfance**

Modification de grade au 01/09/2022 pour le RPE de Poix-de-Picardie : suppression du poste éducateur de jeunes enfants à temps complet et création du poste d'assistant socio-éducatif à temps complet.  
Modification de poste : suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (10/35<sup>e</sup>) et création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (30/35<sup>e</sup>) au 22/08/2022.

**Service cycle de l'eau**

Création de poste : technicien principal 1<sup>e</sup> classe à temps complet pour l'emploi de responsable de cycle de l'eau

**Direction**

Création de poste : technicien principal ou ingénieur à temps complet pour l'emploi d'adjoint au DGST

**Mobilité rurale**

Création de poste : rédacteur ou technicien à temps complet pour l'emploi de chargé de mission mobilité rurale

**Budget Aquasoa**

Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe et création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet au 01/10/2022.

**Budget Secrétariat mairie**

Modification de temps de travail : suppression de deux postes d'adjoints administratifs à temps non complet et création de :

1 poste d'adjoint administratif à temps complet au 01/09/2022

1 poste d'adjoint administratif à temps non complet (34,66/35<sup>e</sup>) au 01/09/2022

**Budget mobilité**

Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (23,52/35<sup>e</sup>) et création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (28,85/35<sup>e</sup>) au 01/09/2022.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **99 voix POUR, 2 voix CONTRE** (MOREL Claude et DANCOURT David), **10 ABSTENTIONS** (BEAUCOURT Benoît, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, PIETERS Jean-Pascal, DESMAREST Olivier, GUILLAIN Lionel, MALIVOIR Marcel, NOPPE Robert, PRAT Philippe, RIMBERT Patrick) et **7 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** les créations et suppressions de postes mentionnées ci-dessus.

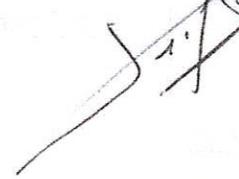
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022Date de la séance :  
26/09/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 114  
Nombre de votants : 119Objet :

## RESSOURCES HUMAINES

---

Annule et remplace la  
DEL-112-2022 : mutuelle  
santé : participation de  
l'employeur.Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, LEFEVRE André.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée que la CC2SO verse une participation pour la cotisation de la mutuelle santé des agents et qu'il convient de modifier l'intitulé de la participation à la mutuelle à 75% comme suit : Au lieu de « *si indice majoré égal ou immédiatement supérieur au SMIC* », il sera indiqué « *indice de rémunération de base* ».

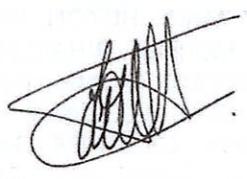
Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **117 voix POUR, 1 voix CONTRE** (BOURGOIS Alexis) et **1 non-participation au vote**,

- **APPROUVE** la modification de l'intitulé de la participation mutuelle.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSES



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 114  
Nombre de votants : 119

### **Objet :**

### **RESSOURCES HUMAINES**

---  
Mutuelle santé :  
participation de  
l'employeur.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le ...43/10/... 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, LEFEVRE André.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée que la CC2SO verse une participation pour la cotisation de la mutuelle santé des agents et qu'il convient de modifier l'intitulé de la participation à la mutuelle à 75% comme suit : Au lieu de « *si indice majoré égal ou immédiatement supérieur au SMIC* », il sera indiqué « *indice de rémunération de base* ».

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **117 voix POUR**, **1 voix CONTRE** (BOURGOIS Alexis) et **1 non-participation au vote**,

- **APPROUVE** la modification de l'intitulé de la participation mutuelle.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSES



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022

Date de la séance :  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 114  
Nombre de votants : 119

### Objet :

### RESSOURCES HUMAINES

---

Annule et remplace la  
DEL 113-2022 : contrat  
d'apprentissage.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 23/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLEN Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, LEFEBVRE André.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code du travail, et en particulier les articles L. 6211-1 et suivants, les articles D. 6211-1 et suivants ;  
Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;  
Vu l'ordonnance n°2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle ;  
Vu le décret n° 2016-1998 du 30 décembre 2016 fixant la liste des collectivités territoriales autorisées à participer aux expérimentations prévues aux articles 76 et 77 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels ;  
Vu le décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant ;

**Le Président rappelle à l'assemblée :**

Considérant que le contrat d'apprentissage est un contrat de droit privé par lequel l'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en centre de formation d'apprentis ou section d'apprentissage (article L. 6221-1 du code du travail). L'apprenti s'oblige, en retour, en vue de sa formation, à travailler pour cet employeur, pendant la durée du contrat, et à suivre cette formation ;  
Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans révolus d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;  
Considérant que la rémunération est versée à l'apprenti en tenant compte de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation qu'il poursuit ;  
Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

En cas d'apprentissage aménagé :

Considérant que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique accompagnent sur les plans financier, administratif et technique, les collectivités/établissements territoriaux dans l'intégration d'apprentis bénéficiant de la reconnaissance travailleur handicapé ;  
Considérant qu'il revient à l'assemblée délibérante de délibérer sur la possibilité de recourir au contrat d'apprentissage ;

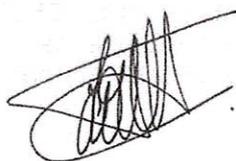
Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **115 voix POUR** et **4 non-participations au vote, DECIDE :**

- **Article 1** : décide de recourir au contrat d'apprentissage.
- **Article 2** : décide d'autoriser l'autorité territoriale à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'apprentis
- **Article 3** : précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.
- **Article 4** : autorise le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

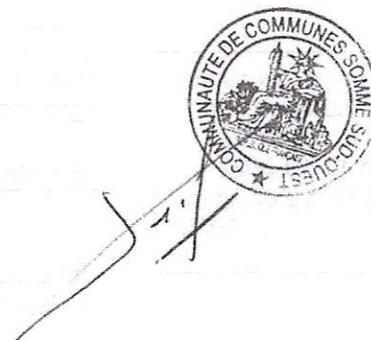
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSES**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 114  
Nombre de votants : 119

**Objet :**

**RESSOURCES HUMAINES**

---  
Contrat  
d'apprentissage.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno, LEFEVRE André.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code du travail, et en particulier les articles L. 6211-1 et suivants, les articles D. 6211-1 et suivants ;  
Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;  
Vu l'ordonnance n°2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle ;  
Vu le décret n° 2016-1998 du 30 décembre 2016 fixant la liste des collectivités territoriales autorisées à participer aux expérimentations prévues aux articles 76 et 77 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels ;  
Vu le décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant ;

**Le Président rappelle à l'assemblée :**

Considérant que le contrat d'apprentissage est un contrat de droit privé par lequel l'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en centre de formation d'apprentis ou section d'apprentissage (article L. 6221-1 du code du travail). L'apprenti s'oblige, en retour, en vue de sa formation, à travailler pour cet employeur, pendant la durée du contrat, et à suivre cette formation ;

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans révolus d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

Considérant que la rémunération est versée à l'apprenti en tenant compte de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation qu'il poursuit ;

Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

En cas d'apprentissage aménagé :

Considérant que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique accompagnent sur les plans financier, administratif et technique, les collectivités/établissements territoriaux dans l'intégration d'apprentis bénéficiant de la reconnaissance travailleur handicapé ;

Considérant qu'il revient à l'assemblée délibérante de délibérer sur la possibilité de recourir au contrat d'apprentissage ;

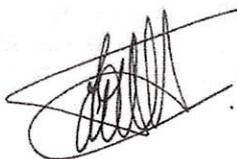
Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **115 voix POUR** et **4 non-participations au vote, DECIDE :**

- **Article 1** : décide de recourir au contrat d'apprentissage.
- **Article 2** : décide d'autoriser l'autorité territoriale à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'apprentis
- **Article 3** : précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.
- **Article 4** : autorise le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSES**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

**Objet :**

**BUDGET FINANCES**

---

Répartition du FPIC

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 23/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

Le Président rappelle à l'Assemblée l'évolution du FPIC dans le cadre d'une répartition de droit commun, tel que repris dans le tableau ci-dessous :

FPIC	2018	2019	2020	2021	2022
Montant global	1 118 275 €	1 121 820 €	1 159 535 €	1 187 805 €	<b>1 181 836 €</b>
Part EPCI	746 445 €	754 737 €	791 516€	809 095 €	<b>768 458 €</b>
Part communale	371 830 €	367 083 €	368 019 €	378 710 €	<b>413 378 €</b>

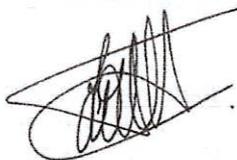
Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, après en avoir délibéré par **100 voix POUR, 10 voix CONTRE** (AUZOU Emmanuel, BOULENGER Ludovic, DANCOURT David, de MONCLIN Arnaud, DOMART Alain, DUFOUR Guy, GUILLAIN Lionel, MICHAUX Colette, MOREL Claude, TRABOUILLET Romuald), **8 ABSTENTIONS** (CROSNIER Gérard, PIETERS Jean-Pascal, DEVAUX Ginette, DUBOIS Jean, DUFEUILLE Martine, HETROY Maxime, LECLERCQ Geneviève, NOPPE Robert) **et 2 non-participations au vote,**

- **OPTE** pour la répartition dérogatoire à la majorité des 2/3, soit 885 000 € pour la CC2SO et 296 836 € pour les communes.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSES



COMMUNES		Montant droit commun	Reversement dérogatoire 15,17% FPIC réparti	Pour mémoire Montant perçu en 2021
80013	AIRAINES	24 499 €	17 646 €	17 827 €
80019	ALLERY	11 131 €	7 975 €	8 533 €
80022	ANDAINVILLE	2 847 €	2 047 €	1 986 €
80026	ARGUEL	- €	0 €	- €
80040	AUMATRE	1 975 €	1 419 €	1 642 €
80041	AUMONT	2 299 €	1 646 €	1 689 €
80046	AVELESGES	601 €	432 €	506 €
80048	AVESNES CHAUSSOY	732 €	528 €	532 €
80050	BACOUËL SUR SELLE	4 954 €	3 547 €	3 567 €
80061	BEAUCAMPS-LE-JEUNE	2 455 €	1 759 €	1 842 €
80062	BEAUCAMPS-LE-VIEUX	14 836 €	10 679 €	10 831 €
80079	BELLEUSE	3 411 €	2 449 €	2 292 €
80081	BELLOY-ST-LEONARD	999 €	718 €	885 €
80083	BERGICOURT	1 932 €	1 384 €	1 443 €
80084	BERMESNIL	2 379 €	1 707 €	1 794 €
80098	BETTEMBOS	722 €	523 €	451 €
80106	BLANGY-SOUS-POIX	2 354 €	1 686 €	1 704 €
80114	BOSQUEL	3 338 €	2 396 €	2 209 €
80119	BOUGAINVILLE	4 219 €	3 028 €	3 216 €
80134	BRASSY	556 €	402 €	350 €
80142	BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT	4 435 €	3 176 €	2 774 €
80143	BROCOURT	1 065 €	766 €	739 €
80157	BUSSY-LES-POIX	635 €	458 €	437 €
80165	CAMPS-EN-AMIENOIS	2 221 €	1 593 €	1 575 €
80169	CANNESSIERES	554 €	400 €	413 €
80179	CAULIERES	1 457 €	1 052 €	962 €
80183	CERISY BULEUX	3 002 €	2 153 €	2 190 €
80210	CONTRE	1 801 €	1 291 €	1 248 €
80211	CONTY	21 529 €	15 451 €	15 999 €
80218	COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT	759 €	550 €	518 €
80219	COURCELLES-SOUS-THOIX	599 €	431 €	498 €
80227	CROIXRAULT	3 787 €	2 725 €	2 435 €
80259	DROMESNIL	931 €	670 €	722 €
80269	EPAUMESNIL	1 415 €	1 017 €	1 210 €
80273	EPLESSIER	2 650 €	1 908 €	1 807 €
80276	EQUENNES-ERAMECOURT	3 912 €	2 803 €	3 062 €
80285	ESSERTAUX	2 390 €	1 716 €	1 574 €
80297	ETREJUST	300 €	216 €	275 €
80301	FAMECHON	3 639 €	2 607 €	2 336 €

80317	FLEURY	2 047 €	1 470 €	1 457 €
80319	FLUY	4 718 €	3 375 €	3 304 €
80324	FONTAINE LE SEC	1 568 €	1 126 €	1 241 €
80330	FORCEVILLE EN VIMEU	2 870 €	2 059 €	1 861 €
80334	FOSSEMANANT	1 072 €	769 €	829 €
80336	FOUCAUCOURT-HORS-NESLE	863 €	620 €	592 €
80340	FOURCIGNY	2 916 €	2 091 €	2 060 €
80343	FRAMICOURT	2 100 €	1 506 €	1 594 €
80352	FREMONTIERS	981 €	710 €	1 338 €
80354	FRESNES-TILLOLOY	2 157 €	1 554 €	1 446 €
80355	FRESNEVILLE	1 302 €	936 €	1 085 €
80356	FRESNOY-ANDAINVILLE	764 €	552 €	559 €
80357	FRESNOY AU VAL	2 244 €	1 610 €	1 604 €
80361	FRETTECUISSIE	678 €	487 €	479 €
80365	FRICAMPS	1 167 €	845 €	989 €
80375	GAUVILLE	- €	0 €	- €
80402	GUIZANCOURT	1 706 €	1 224 €	1 176 €
80436	HESCAMPS	5 492 €	3 945 €	3 870 €
80437	HEUCOURT-CROQUOISON	1 446 €	1 038 €	1 123 €
80443	HORNOY-LE-BOURG	17 336 €	12 457 €	12 638 €
80450	INVAL-BOIRON	1 514 €	1 087 €	1 182 €
80455	LA CHAPELLE	1 104 €	792 €	685 €
80456	LAFRESGUIMONT-ST-MARTIN	4 899 €	3 522 €	3 404 €
80459	LALEU	1 496 €	1 072 €	1 196 €
80460	LAMARONDE	399 €	287 €	283 €
80479	LIGNIERES-CHATELAIN	4 181 €	2 999 €	3 081 €
80480	LIGNIERES-EN-VIMEU	1 375 €	988 €	1 019 €
80484	LIOMER	4 809 €	3 461 €	4 155 €
80485	O DE SELLE	12 057 €	8 646 €	8 815 €
80515	MARLERS	1 639 €	1 177 €	906 €
80522	MAZIS	1 331 €	953 €	853 €
80525	MEIGNEUX	2 700 €	1 932 €	1 990 €
80528	MEREAUCOURT	- €	0 €	- €
80531	MERICOURT-EN-VIMEU	1 312 €	941 €	1 013 €
80543	METIGNY	1 502 €	1 077 €	1 077 €
80554	MOLLIENS-DREUIL	13 174 €	9 445 €	9 589 €
80558	MONSURES	2 798 €	2 005 €	2 012 €
80559	MONTAGNE-FAYEL	1 082 €	779 €	787 €
80573	MORVILLERS-ST-SATURNIN	2 934 €	2 116 €	2 004 €
80575	MOUFLIERES	1 004 €	720 €	777 €
80577	MOYENCOURT-LES-POIX	1 784 €	1 281 €	1 237 €
80582	NAMPS-MAISNIL	12 890 €	9 228 €	9 759 €
80583	NAMPTY	3 818 €	2 732 €	2 584 €
80586	NESLE-L'HOPITAL	1 878 €	1 348 €	1 422 €
80587	NESLETTE	1 319 €	945 €	1 002 €
80591	NEUVILLE-AU-BOIS	1 848 €	1 329 €	1 439 €
80592	NEUVILLE-COPPEGUEULE	6 977 €	5 008 €	5 807 €
80604	OFFIGNIES	664 €	478 €	418 €
80606	OISEMONT	11 554 €	8 319 €	8 366 €
80607	OISSY	2 883 €	2 063 €	2 127 €

80611	ORESMAUX	10 887 €	7 800 €	7 804 €
80627	PLACHY-BUYON	8 288 €	5 933 €	6 415 €
80630	POIX-DE-PICARDIE	15 849 €	11 468 €	11 258 €
80643	PROUZEL	6 817 €	4 875 €	5 057 €
80651	QUESNE	4 064 €	2 913 €	3 423 €
80655	QUESNOY-SUR-AIRAINES	4 304 €	3 091 €	3 163 €
80656	QUEVAUVILLERS	12 870 €	9 215 €	9 552 €
80663	RAMBURES	3 120 €	2 246 €	2 226 €
80673	RIENCOURT	2 441 €	1 750 €	1 949 €
80698	ST-AUBIN-MONTENOY	2 817 €	2 018 €	2 210 €
80699	SAINT-AUBIN-RIVIERE	1 091 €	784 €	829 €
80703	ST-GERMAIN-SUR-BRESLE	1 651 €	1 185 €	1 010 €
80707	ST-LEGER-SUR-BRESLE	952 €	682 €	678 €
80709	SAINT-MAULVIS	2 662 €	1 916 €	1 899 €
80719	SAINTE-SEGREE	627 €	450 €	514 €
80728	SAULCHOY-SOUS-POIX	917 €	657 €	597 €
80732	SENARPONT	6 648 €	4 775 €	4 923 €
80734	SENTELIE	2 494 €	1 789 €	1 853 €
80744	TAILLY-L'ARBRE-A-MOUCHE	589 €	423 €	470 €
80754	THIEULLOY-L'ABBAYE	2 309 €	1 671 €	1 634 €
80755	THIEULLOY-LA-VILLE	2 281 €	1 634 €	1 678 €
80757	THOIX	1 479 €	1 061 €	992 €
80767	TRANSLAY	3 185 €	2 285 €	2 212 €
80786	VELENNES	1 336 €	961 €	705 €
80788	VERGIES	2 209 €	1 585 €	1 621 €
80796	VILLEROY	2 149 €	1 542 €	1 680 €
80800	VILLERS-CAMPSART	1 888 €	1 355 €	1 499 €
80813	VRAIGNES-LES-HORNOY	- €	0 €	- €
80821	WARLUS	2 927 €	2 100 €	2 227 €
80828	WOIREL	855 €	614 €	583 €
TOTAL		413 378 €	296 836 €	302 968 €
CC2SO		768 458 €	885 000 €	884 837 €
TOTAL FPIC		1 181 836 €	1 181 836 €	1 187 805 €



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

### **Objet :**

### **BUDGET FINANCES**

---

Annule et remplace la  
DEL 115-2022 : budget  
PRINCIPAL  
Délibération  
modificative  
de crédits n° 2

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaients absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget principal ainsi qu'il suit :

F	SECTION	
<b>F</b>	<b>FUNCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>89 500,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>27 500,00</b>
60622	Carburants	6 500,00
60623	Alimentation	62 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	-18 400,00
6064	Fournitures administratives	200,00
61551	Matériel roulant	-5 000,00
6156	Maintenance	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	-5 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	-18 000,00
6262	Frais de télécommunications	200,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>13 000,00</b>
64131	Rémunérations	13 000,00
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>-212 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	-212 000,00
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>171 000,00</b>
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	171 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>90 000,00</b>
65748	Autres personnes de droit privé	90 000,00
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>89 500,00</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>50 000,00</b>
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	50 000,00
<b>77</b>	<b>Produits spécifiques</b>	<b>39 500,00</b>
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	39 500,00

I	SECTION	
<b>I</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>117 000,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>50 000,00</b>
2051	Concessions et droits similaires	50 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>50 000,00</b>
20422	Bâtements et installations	50 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>-83 000,00</b>
2111	Terrains nus	-50 000,00
21828	Autres matériels de transport	-50 000,00
21838	Autre matériel informatique	17 000,00
<b>4581</b>	<b>Opérations sous mandat</b>	<b>100 000,00</b>
458128	Caisse avance FIG	100 000,00
458169	Provision	-80 000,00
458170	O de Sella travaux voirie RD 8	60 000,00
458171	Riencourt travaux chicanes	20 000,00
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>117 000,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>-212 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	-212 000,00
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>171 000,00</b>
28188	Autres	171 000,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>58 000,00</b>
1313	Départements	10 000,00
1328	Autres	48 000,00
<b>4582</b>	<b>Opérations sous mandat</b>	<b>100 000,00</b>
458228	Caisse avance FIG	100 000,00
458269	Provisions	-80 000,00
458270	O de Sella travaux voirie RD 8	60 000,00
458271	Riencourt travaux chicanes	20 000,00

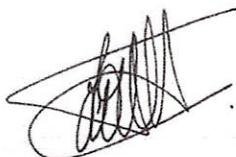
Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **114 voix POUR, 1 CONTRE** ( DANCOURT Daniel), **2 ABSTENTIONS** (DANCOURT Céline, GAMBIER Mariel) et **3 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** la délibération modificative n°2\_2022 du Budget Principal, laquelle s'élève à 89 500 € en fonctionnement et à 117 000 € en investissement.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS




## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

### **Objet :**

### **BUDGET\_FINANCES**

---  
Budget PRINCIPAL  
Délibération  
modificative  
de crédits n° 2

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 23/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget principal ainsi qu'il suit :

F	FONCTIONNEMENT	
D	DEPENSE	89 500,00
011	Charges à caractère général	27 500,00
60622	Carburants	6 500,00
60623	Alimentation	62 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	-18 400,00
6064	Fournitures administratives	200,00
61551	Matériel roulant	-5 000,00
6156	Maintenance	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	-5 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	-18 000,00
6262	Frais de télécommunications	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	13 000,00
64131	Rémunérations	13 000,00
023	Virement à la section d'investissement	-212 000,00
023	Virement à la section d'investissement	-212 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 000,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	171 000,00
65	Autres charges de gestion courante	90 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	90 000,00
R	RECETTE	89 500,00
013	Atténuations de charges	50 000,00
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	50 000,00
77	Produits spécifiques	39 500,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	39 500,00

I	INVESTISSEMENT	
D	DEPENSE	117 000,00
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00
2051	Concessions et droits similaires	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00
20422	Bâtiments et installations	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	-83 000,00
2111	Terrains nus	-50 000,00
21828	Autres matériels de transport	-50 000,00
21838	Autre matériel informatique	17 000,00
4581	Opérations sous mandat	100 000,00
458128	Caisse avance FIG	100 000,00
458169	Provision	-80 000,00
458170	O de Sella travaux voirie RD 8	60 000,00
458171	Riencourt travaux chicanes	20 000,00
R	RECETTE	117 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	-212 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	-212 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 000,00
28188	Astres	171 000,00
13	Subventions d'investissement	58 000,00
1313	Départements	10 000,00
1328	Astres	48 000,00
4582	Opérations sous mandat	100 000,00
458228	Caisse avance FIG	100 000,00
458269	Provisions	-80 000,00
458270	O de Sella travaux voirie RD 8	60 000,00
458271	Riencourt travaux chicanes	20 000,00

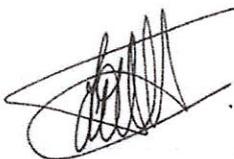
Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **114 voix POUR, 1 CONTRE** ( DANCOURT Daniel), **2 ABSTENTIONS** (DANCOURT Céline, GAMBIER Mariel) et **3 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** la délibération modificative n°2\_2022 du Budget Principal, laquelle s'élève à 89 500 € en fonctionnement et à 117 000 € en investissement.

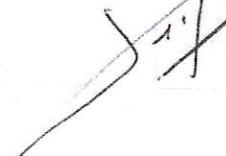
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS

## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022Date de la séance :  
26/09/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120Objet :**BUDGET FINANCES**

---

Annule et remplace la  
DEL 116-2022 : budget  
AQUASOA  
Délibération  
modificative  
de crédits n° 3Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget AQUASOA ainsi qu'il suit :

<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>6 300,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>-7 000,00</b>
60612	Énergie - Electricité	17 000,00
60621	Combustibles	-17 000,00
61558	Autres biens mobiliers	-5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	-2 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>7 000,00</b>
64111	Rémunération principale	7 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>6 300,00</b>
65888	Autres	6 300,00
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>6 300,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>6 300,00</b>
75888	Autres	6 300,00
<b>I</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>24 000,00</b>
21351	Bâtiments publics	24 000,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>-24 000,00</b>
2313	Constructions	-24 000,00

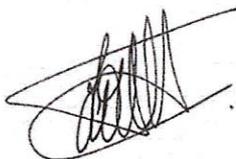
Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **114 voix POUR, 4 ABSTENTIONS** (PIETERS Jean-Pascal, VAQUET Florence, DESMAREST Olivier, DANCOURT Daniel) et **2 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** la délibération modificative n°3\_2022 du Budget AQUASOA, laquelle s'élève à 6 300 € en fonctionnement et à 0 € en investissement.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

**Objet :**

**BUDGET FINANCES**

Budget AQUASOA  
Délibération  
modificative  
de crédits n° 3

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget AQUASOA ainsi qu'il suit :

<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>6 300,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>-7 000,00</b>
60612	Energie - Electricité	17 000,00
60621	Combustibles	-17 000,00
61558	Autres biens mobiliers	-5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	-2 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>7 000,00</b>
64111	Rémunération principale	7 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>6 300,00</b>
65888	Autres	6 300,00
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>6 300,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>6 300,00</b>
75888	Autres	6 300,00
<b>I</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>24 000,00</b>
21351	Bâtiments publics	24 000,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>-24 000,00</b>
2313	Constructions	-24 000,00

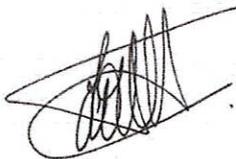
Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **114 voix POUR, 4 ABSTENTIONS** (PIETERS Jean-Pascal, VAQUET Florence, DESMAREST Olivier, DANCOURT Daniel) et **2 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** la délibération modificative n°3\_2022 du Budget AQUASOA, laquelle s'élève à 6 300 € en fonctionnement et à 0 € en investissement.

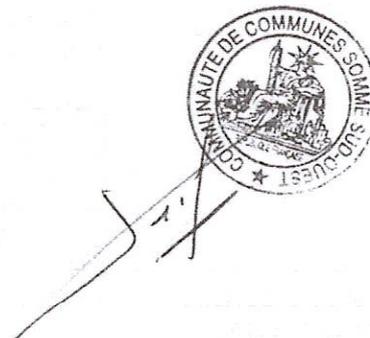
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022Date de la séance :  
26/09/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120Objet :**BUDGET\_FINANCES**

---

Annule et remplace la  
DEL 117-2022\_budget  
MOBILITE  
Délibération  
modificative  
de crédits n° 2Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André. 1

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget MOBILITE ainsi qu'il suit :

<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>100 000,00</b>
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>100 000,00</b>
6066	Carburants	150 000,00
6251	Voyages et déplacements	-50 000,00
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>100 000,00</b>
<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D' EXPLOITATION</b>	<b>100 000,00</b>
7472	Régions	100 000,00

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **116 voix POUR, 1 ABSTENTION** (DANCOURT Daniel) et **3 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** la délibération modificative n°2\_2022 du Budget MOBILITE, laquelle s'élève à 100 000 € en fonctionnement.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON

Le Président  
Alain DESFOSSES

## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

**Objet :**

**BUDGET FINANCES**

---  
Budget MOBILITE  
Délibération  
modificative  
de crédits n° 2

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André. 1

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget MOBILITE ainsi qu'il suit :

<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>100 000,00</b>
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>100 000,00</b>
6066	Carburants	150 000,00
6251	Voyages et déplacements	-50 000,00
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>100 000,00</b>
<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D' EXPLOITATION</b>	<b>100 000,00</b>
7472	Régions	100 000,00

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **116 voix POUR, 1 ABSTENTION** (DANCOURT Daniel) et **3 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** la délibération modificative n°2\_2022 du Budget MOBILITE, laquelle s'élève à 100 000 € en fonctionnement.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON

Le Président  
Alain DESFOSSÉS

## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022Date de la séance :  
26/09/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120**Objet :****BUDGET\_FINANCES**

---

Annule et remplace la  
DEL 118-2022 : budget  
REOM  
Délibération  
modificative  
de crédits n° 2Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13.10.2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSES, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaëli, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget REOM ainsi qu'il suit :

<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>1 200,00</b>
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>-1 200,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	-1 200,00

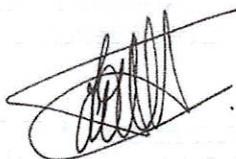
Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **116 voix POUR** et **4 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** la délibération modificative n°2\_2022 du Budget REOM, laquelle s'élève à 0 € en fonctionnement.

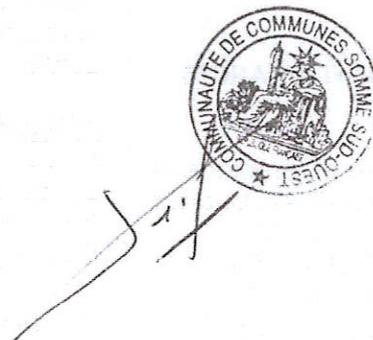
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022Date de la séance :  
26/09/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120Objet :**BUDGET\_FINANCES**---  
Budget REOM  
Délibération  
modificative  
de crédits n° 2Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget REOM ainsi qu'il suit :

<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>1 200,00</b>
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>-1 200,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	-1 200,00

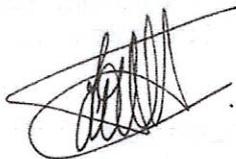
Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **116 voix POUR** et **4 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** la délibération modificative n°2\_2022 du Budget REOM, laquelle s'élève à 0 € en fonctionnement.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022Date de la séance :  
26/09/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120Objet :**BUDGET FINANCES**

---

Annule et remplace la  
DEL 119-2022 : budget  
SERVICE PUBLIC  
D'ASSAINISSEMENT  
Délibération  
modificative  
de crédits n° 2Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 23/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT ainsi qu'il suit :

<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>-1 000,00</b>
61528	Autres	15 000,00
61551	Matériel roulant	1 000,00
6161	Multirisques	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	-21 100,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **116 voix POUR** et **4 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** la délibération modificative n°2\_2022 du Budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT, laquelle s'élève à 0 € en fonctionnement.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**

**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**

## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'AmiensCommunauté de  
Communes Somme  
Sud-OuestDate d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022Date de la séance :  
26/09/2022Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120Objet :**BUDGET FINANCES**

---

Budget SERVICE PUBLIC  
D'ASSAINISSEMENT  
Délibération  
modificative  
de crédits n° 2Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le ... 23/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT ainsi qu'il suit :

<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>-1 000,00</b>
61528	Autres	15 000,00
61551	Matériel roulant	1 000,00
6161	Multirisques	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	-21 100,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00

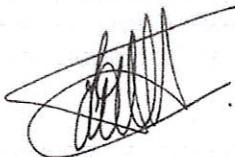
Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **116 voix POUR** et **4 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** la délibération modificative n°2\_2022 du Budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT, laquelle s'élève à 0 € en fonctionnement.

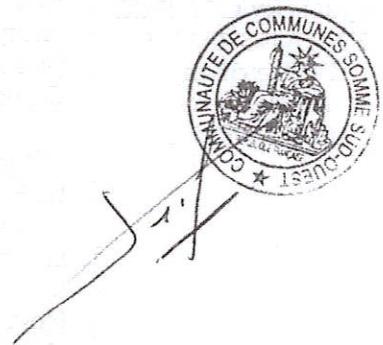
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
20/09/2022

Date de la séance :  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

### Objet :

### **BUDGET FINANCES**

---

Annule et remplace  
la DEL 120-2022 :  
admissions  
en non-valeur

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 23/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que Monsieur le Trésorier de Poix-de-Picardie a demandé des admissions en non-valeur pour un montant total s'élevant à 6 460,50 € réparti comme suit :

- Budget PRINCIPAL : 979,72 €
- Budget REOM : 4 542,47 €
- Budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT : 938,31 €

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ces demandes.

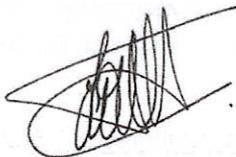
Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **102 voix POUR, 4 voix CONTRE** (BAILLEUL Dominique, QUEVAUVILLERS Louis, DEVAUV Ginette, CAUX Gaël), **13 ABSTENTIONS** (BRUTELLE Hervé, DANCOURT Daniel, DANCOURT David, DE SAINT GERMAIN Lyliane, GAMBIER Mariel, GUILLAIN Lionel, LEFEBVRE Jean-Luc, MARSEILLE Frédéric, MARTIN Christophe, MOREL Claude, NOPPE Robert, PRAT Philippe, WATELAIN Philippe) et **1 non-participation au vote**,

- **APPROUVE** les demandes d'admissions en non-valeur présentées pour un montant de 6 460,50 €.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

### **Objet :**

### **BUDGET\_FINANCES**

Admissions  
en non-valeur

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le ...2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que Monsieur le Trésorier de Poix-de-Picardie a demandé des admissions en non-valeur pour un montant total s'élevant à 6 460,50 € réparti comme suit :

- Budget PRINCIPAL : 979,72 €
- Budget REOM : 4 542,47 €
- Budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT : 938,31 €

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ces demandes.

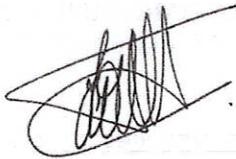
Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **102 voix POUR, 4 voix CONTRE** (BAILLEUL Dominique, QUEVAUVILLERS Louis, DEVAUV Ginette, CAUX Gaël), **13 ABSTENTIONS** (BRUTELLE Hervé, DANCOURT Daniel, DANCOURT David, DE SAINT GERMAIN Lyliane, GAMBIER Mariel, GUILLAIN Lionel, LEFEBVRE Jean-Luc, MARSEILLE Frédéric, MARTIN Christophe, MOREL Claude, NOPPE Robert, PRAT Philippe, WATELAIN Philippe) et **1 non-participation au vote**,

- **APPROUVE** les demandes d'admissions en non-valeur présentées pour un montant de 6 460,50 €.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

**Objet :**

**BUDGET\_FINANCES**

---

Annule et remplace la  
DEL 121-2022 :  
effacement de dettes.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le ... 13/10/... 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que Monsieur le Trésorier de Poix-de-Picardie a demandé des effacements de dettes pour un montant total s'élevant à 4 000,07 € réparti comme suit :

- Budget Principal : 592,22 €
- Budget REOM : 3 407,85 €

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ces demandes.

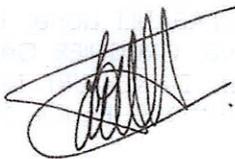
Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **96 voix POUR, 8 voix CONTRE** (BAILLEUL Dominique, CAUX Gaël, DANCOURT Daniel, DANCOURT David, DEVAUX Ginette, POIRE Jean-Paul, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis), **12 ABSTENTIONS** (BLONDIN David, BOUTON Pascal, BRUTELLE Hervé, DE SAINT GERMAIN Lyliane, GAMBIER Mariel, GOETHALS Eddy, GUILLAIN Lionel, MARSEILLE Frédéric, MARTIN Christophe, MOREL Claude, TAVERNE Roger, WATELAIN Philippe) et **4 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** les demandes d'effacement de dettes présentées pour un montant de 4 000,07 €.

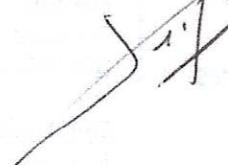
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

**Objet :**

**BUDGET FINANCES**

---

Effacement de dettes

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 7-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLEN Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que Monsieur le Trésorier de Poix-de-Picardie a demandé des effacements de dettes pour un montant total s'élevant à 4 000,07 € réparti comme suit :

- Budget Principal : 592,22 €
- Budget REOM : 3 407,85 €

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ces demandes.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **96 voix POUR, 8 voix CONTRE** (BAILLEUL Dominique, CAUX Gaël, DANCOURT Daniel, DANCOURT David, DEVAUX Ginette, POIRE Jean-Paul, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis), **12 ABSTENTIONS** (BLONDIN David, BOUTON Pascal, BRUTELLE Hervé, DE SAINT GERMAIN Lyliane, GAMBIER Mariel, GOETHALS Eddy, GUILLAIN Lionel, MARSEILLE Frédéric, MARTIN Christophe, MOREL Claude, TAVERNE Roger, WATELAIN Philippe) et **4 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** les demandes d'effacement de dettes présentées pour un montant de 4 000,07 €.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

**Objet :**

**BUDGET\_FINANCES**

---  
Virement de crédits

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 10-10-2022  
et sa mise en ligne  
le ...13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que la M57 assouplit certaines règles budgétaires notamment en termes de virements de crédits.

A ce titre, l'assemblée est invitée à autoriser son président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **105 voix POUR, 5 ABSTENTIONS** (BAILLEUL Dominique, LEFEBVRE Jean-Luc, GUILLAIN Lionel, MALIVOIR Marcel, MARSEILLE Frédéric) et **10 non-participations au vote,**

- **AUTORISE** son Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

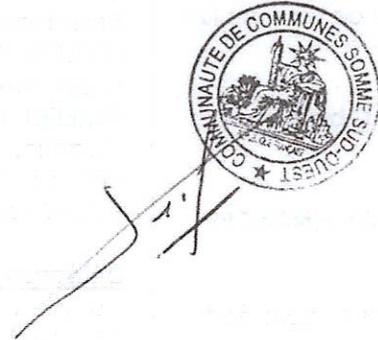
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSÉS**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

**Objet :**

**PETITE ENFANCE**

---

Convention partenariale  
avec la Communauté de  
Communes Avre Luce  
Noye relative à la gestion  
de la crèche Les  
Fripouilles (Essertaux)

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 10-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 23/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaients absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que la Communauté de Communes Avre Luce Noye (CCALN) propose de modifier la convention partenariale relative à la gestion de la crèche Les Fripouilles (Essertaux).

Cette convention existe depuis la reprise de la structure par la CC2SO au 1<sup>er</sup> janvier 2020. La modification porte sur la participation financière de la CCALN. Cette dernière sera désormais calculée avec une formule liée aux charges réelles de fonctionnement et à la fréquentation et non plus sur un prix fixe de l'heure.

L'assemblée est invitée à valider ces propositions sous forme d'avenant et à autoriser son Président à signer les actes à intervenir.

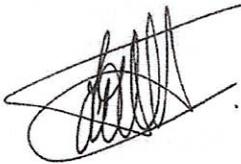
Le conseil communautaire après en avoir délibéré, par **113 voix POUR, 5 ABSTENTIONS** (IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BOUTON Pascal, PIZZAFERRI Nathalie, DANCOURT DAVID) et **2 non-participations au vote,**

- **APPROUVE** les termes de la convention avec la CCALN sous forme d'avenant,
- **INVITE** son Président à la revêtir de sa signature tous actes à intervenir.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance**  
**Valérie MOUTON**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSES**



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

**Objet :**

**URBANISME**

---

Approbation du plan  
local d'urbanisme  
intercommunal (PLUi)  
du Contynois.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 23.10.2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'Assemblée que l'élaboration du PLUi a été prescrite par délibération ; que les études ont été engagées pour établir ce document en lien avec les personnes publiques associées et consultées ; que la concertation s'est déroulée conformément aux objectifs et aux modalités initialement définies ; que le débat sur le parti d'urbanisme a été fructueux et que l'arrêt du projet qui a suivi, ainsi que la phase de consultation et de l'enquête publique ont justifié les modifications mineures résumées ci-dessous ; qu'enfin, le PLUi est prêt à être approuvé conformément au Code de l'urbanisme.

Les principaux changements apportés au projet de PLUi arrêté en novembre 2019 sont les suivants :

- l'ajout aux orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de secteurs de la nécessité de prévoir des opérations d'aménagement d'ensemble pour l'ouverture à l'urbanisation (après modification du PLUi) des zones à urbaniser (AU) ;
- l'inscription dans les OAP de secteurs à vocation d'habitat d'objectifs de diversification des types de logements à construire ;
- la suppression d'un secteur urbain à vocation d'espace public (Ueq) d'environ 2 hectares prévu à Nampy ;
- la suppression de trois secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées ("STECAL") en zone naturelle à Monsures et à Thoix ;
- des modifications du règlement portant sur la localisation possible des équipements commerciaux de plus de 1.000 m<sup>2</sup>, sur le stationnement des vélos, sur le traitement des limites entre zones bâties et non bâties, sur les distances entre les constructions et les limites séparatives ou encore sur la qualité architecturale des bâtiments agricoles.

Vu la directive européenne 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil, du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement ;

Vu la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains ;

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L. 101-1 et suivants ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L. 153-11 et suivants ;

Vu la délibération du conseil communautaire du Canton de Conty en date du 18 décembre 2013 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;

Vu la délibération du 23 septembre 2019 adoptant le bilan de la concertation ;

Vu la délibération en date du 25 novembre 2019 arrêtant le projet de PLUi

Vu l'arrêté n° 2/2021 en date du 14 septembre 2021 soumettant à enquête publique le projet arrêté d'élaboration du PLUi ;

Vu les avis sur le projet des communes du Contynois ;

Vu les avis favorables des personnes publiques associées et consultées ;

Vu le rapport d'enquête et les conclusions favorables de la commission d'enquête ;

Considérant qu'un débat a eu lieu le 22 décembre 2016 au sein du conseil communautaire du Contynois sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables ;

Considérant le bilan de la concertation ;

Considérant que les résultats de l'enquête publique ont justifié quelques modifications mineures du PLUi, qui n'ont pas pour effets de remettre en cause l'économie générale du plan ;

Considérant le projet d'élaboration du PLUi arrêté et soumis à enquête publique, notamment, le rapport de présentation, les documents graphiques, le PADD, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement et les annexes ;

Considérant que le PLUi est prêt à être approuvé conformément à l'article L. 153-21 du Code de l'urbanisme ;

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, par **89 voix POUR, 1 voix CONTRE** (CAUX Gaël), **25 ABSTENTIONS** (BEAUCOURT Benoît, BON Linda, BOULNOIS Dominique, CLABAULT Lionel, CROSNIER Gérard, DANCOURT David, DARSIN Didier, PIETERS Jean-Pascal, DESPREAUX Xavier, DEVAUX Ginette, DUBOIS Jean,

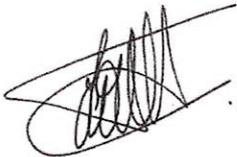
HESSE Hervé, LEFEBVRE Grégory, LEFEBVRE Jean-Luc, MALIVOIR Marcel, MARTIN Christophe, MISSIAEN Maryse, MOREL Claude, PADE Laurence, PREMMEREUR Patricia, QUEVAUVILLERS Louis, QUIGNON François, RIMBAULT Patricia, SIMON André, VAQUER Florence) et **5 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** le plan local d'urbanisme intercommunal du Contynois tel qu'il est annexé à la présente ;
  - **ABROGE** la carte communale de VELENNES ;
  - **INFORME** que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R. 153-20 et suivants du Code de l'urbanisme, d'un affichage en mairies et au siège de la CC2SO durant un mois, d'une mention dans un journal ainsi que d'une publication au *Recueil des actes administratifs* ;
  - **INFORME** que, conformément à l'article L. 123-10 du Code de l'urbanisme, le PLUi approuvé est tenu à la disposition du public en mairies, au siège de la CC2SO ainsi que dans les locaux de la préfecture ;
  - **INFORME** que la présente délibération sera exécutoire :
    - dès réception par le préfet ;
- et
- après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.

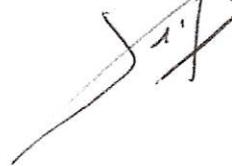
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS





## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

**Objet :**

**URBANISME**

---

Annule et remplace la  
DEL 125-2022 :  
approbation de la  
modification simplifiée du  
plan local d'urbanisme  
(PLU) de Oisemont.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 11-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13.10.2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSES, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HALLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'assemblée que la modification simplifiée du PLU d'Oisemont prescrite par délibération du conseil communautaire du 5 juillet 2021 portant sur le règlement applicable à la zone UF (zone d'activités économiques et de locaux d'administrations) a été engagée afin de permettre une restructuration du centre départemental d'exploitation routière.

Le projet de modification simplifiée a été mis à disposition du public du 18 août au 17 septembre (sur le site Internet de la communauté de communes et en mairie d'Oisemont). Il n'a donné lieu à aucune observation du public.

Suite à une demande du conseil départemental dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées, le projet initial a été modifié afin d'augmenter le taux minimal d'espaces verts exigé par emprise foncière mais d'en exempter totalement les équipements d'intérêt collectif et services publics.

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L 153-45 à L 153-48 ;

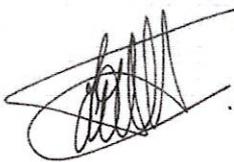
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par **108 voix POUR, 1 voix CONTRE** (GREVIN Cécile), **5 ABSTENTIONS** (LEFEBVRE Jean-Luc, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, MOREL Claude, PIZZAFERRI Nathalie) et **6 non-participations au vote**,

- **PREND** acte du bilan de la mise à disposition du projet au public ;
- **APPROUVE** la modification simplifiée du PLU d'Oisemont telle qu'annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSES



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

### **Objet :**

### **URBANISME**

---

Approbation de la  
modification simplifiée du  
plan local d'urbanisme  
intercommunal (PLU) de  
Oisemont.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 10-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'assemblée que la modification simplifiée du PLU d'Oisemont prescrite par délibération du conseil communautaire du 5 juillet 2021 portant sur le règlement applicable à la zone UF (zone d'activités économiques et de locaux d'administrations) a été engagée afin de permettre une restructuration du centre départemental d'exploitation routière.

Le projet de modification simplifiée a été mis à disposition du public du 18 août au 17 septembre (sur le site Internet de la communauté de communes et en mairie d'Oisemont). Il n'a donné lieu à aucune observation du public.

Suite à une demande du conseil départemental dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées, le projet initial a été modifié afin d'augmenter le taux minimal d'espaces verts exigé par emprise foncière mais d'en exempter totalement les équipements d'intérêt collectif et services publics.

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L 153-45 à L 153-48 ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par **108 voix POUR, 1 voix CONTRE** (GREVIN Cécile), **5 ABSTENTIONS** (LEFEBVRE Jean-Luc, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, MOREL Claude, PIZZAFERRI Nathalie) et **6 non-participations au vote**,

- **PREND** acte du bilan de la mise à disposition du projet au public ;
- **APPROUVE** la modification simplifiée du PLU d'Oisemont telle qu'annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

**Objet :**

**URBANISME**

Renouvellement de  
l'adhésion au CAUE.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
Le 10-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 23/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur le renouvellement de l'adhésion de la CC2SO au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Somme). Cette association peut faire bénéficier ses adhérents d'un conseil personnalisé sur des questions d'architecture, d'urbanisme, et d'aménagement du cadre de vie et d'un appui à l'élaboration des projets.

Le montant annuel de la cotisation s'élève à 500 € pour les collectivités et EPCI de 10 000 à 50 000 habitants.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur le renouvellement de l'adhésion au CAUE.

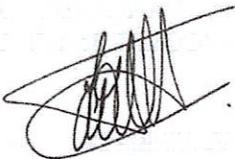
Le conseil communautaire après en avoir délibéré, par **113 voix POUR, 2 ABSTENTIONS** (DUBOIS Jean et DANCOURT David) et **5 non-participations au vote**,

- **APPROUVE** l'adhésion de la communauté au CAUE
- **INVITE** Son Président à verser le montant de la cotisation annuelle soit 500 €.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSES



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

### **Objet :**

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

---

Zone d'activité de  
Beaucamps-le-Vieux  
Cession de terrains\_1.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 10-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 10/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme prévoit l'implantation d'un nouveau centre de secours sur la Zone d'Activités de Beaucamps-le-Vieux et qu'à ce titre il souhaite procéder à l'acquisition des parcelles ZE 123, ZE 121 et ZE 117 pour une superficie totale de 5 518 m<sup>2</sup>, à l'euro symbolique. L'assemblée est invitée à autoriser son Président à signer tout acte à intervenir.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, par **114 voix POUR, 1 ABSTENTION** (VAUCHELLE-MOUTON Sylvie) et **5 non-participations au vote**,

- **AUTORISE** son Président à céder les parcelles ci-dessus cadastrées à l'euro symbolique et à revêtir de sa signature les actes à intervenir.

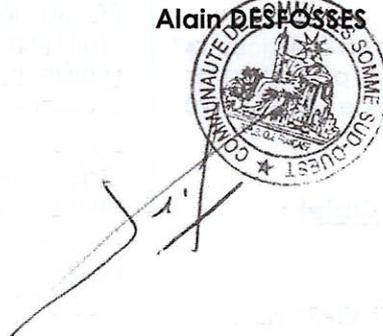
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

### Objet :

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Zone d'activité de  
Beaucamps-le-Vieux  
Cession de terrains\_2

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 10-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 23/10/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaients absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que Monsieur Nicolas Lejeune prévoit l'implantation d'une unité de production de bois de chauffage et de plaquettes sur la ZA de Beaucamps-le-Vieux et qu'à ce titre il souhaite procéder à l'acquisition de la parcelle ZE 120 pour une superficie de 2 373m<sup>2</sup> au prix de 10€ le m<sup>2</sup>.

L'assemblée est invitée à autoriser son Président à signer tout acte à intervenir.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, par **111 voix POUR, 3 ABSTENTIONS** (RIMBERT Patrick, DUFOUR Lionel et CRETE Antoine) et **6 non-participations au vote**,

- **AUTORISE** son Président à céder la parcelle ci-dessus cadastrée au prix de 10€ le m<sup>2</sup> et à revêtir de sa signature les actes à intervenir.

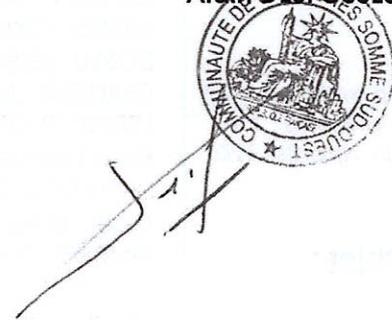
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

**Objet :**

**DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE**

---

Zone d'activité  
de Poix-de-Picardie  
Cession de terrain.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 10-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13.10.2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que Mesdames Elise et Camille Oger prévoient l'implantation d'un crématorium pour animaux sur la ZA de Poix-de-Picardie et qu'à ce titre, elles souhaitent procéder à l'acquisition d'une partie de la parcelle ZA 253 pour une superficie d'environ 1 900m<sup>2</sup> au prix de 10€ le m<sup>2</sup>.

L'assemblée est invitée à autoriser son Président à signer tout acte à intervenir.

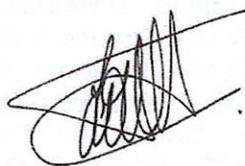
Le conseil communautaire après en avoir délibéré, par **94 voix POUR, 5 voix CONTRE** (BOUCRY Firmin, CHOPIN Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, DUFOUR Lionel, MARSEILLE Frédéric), **10 ABSTENTIONS** (BOSSU Jérémie, BOULNOIS Dominique, BULCOURT Marc, CLABAULT Lionel, de MONCLIN Arnaud, DESPREAUX Xavier, FROIDURE James, GLORIEUX Gérard, QUIGNON Francois, WURMSER Marc) et **11 non-participations au vote,**

- **AUTORISE** son Président à céder la parcelle ci-dessus cadastrée au prix de 10€ le m<sup>2</sup> et à revêtir de sa signature les actes à intervenir.

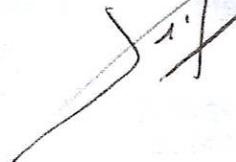
Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSES



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de  
Communes Somme  
Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

**Objet :**

**SERVICE  
D'ACCOMPAGNEMENT  
BIEN VIEILLIR A DOMICILE  
(SAVD)**

---  
Tarification du spectacle  
repas du 8-10-2022  
dans le cadre  
du salon des Séniors.

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 4-10-2022 et sa mise  
en ligne  
le ...4.10.2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSES, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Étaient absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée dans le cadre du salon des seniors organisé par le Service d'Accompagnement bien Vieillir à Domicile, il convient de se prononcer sur la tarification du repas cabaret spectacle prévu le samedi 8 octobre 2022 à partir de 19H30 à HORNOY-LE-BOURG comme suit : 15€ par personne et invite l'assemblée à se prononcer sur cette tarification.

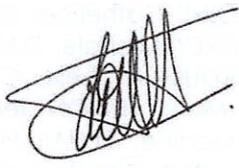
Le conseil communautaire unanime, après en avoir délibéré, par **116 voix POUR, 1 ABSTENTION** (NOPPE Robert) et **3 non-participations au vote**,

- **FIXE** la tarification du repas-spectacle dans le cadre du salon des Séniors le 8 octobre 2022 à 15 €.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
20/09/2022

**Date de la séance :**  
26/09/2022

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 115  
Nombre de votants : 120

### Objet :

### **VOIRIE**

---  
Fonds de concours

Acte rendu exécutoire  
par son envoi en  
Préfecture  
le 10-10-2022  
et sa mise en ligne  
le 13.10.2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 20 septembre 2022.

**Délégués titulaires :** BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTRE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaients absents ou excusés :** NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance :** Valérie MOUTON.

## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur les fonds de concours à intervenir auprès des communes pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de bordurage et de l'autoriser à recouvrer les sommes nécessaires auprès des communes.

Le fond de concours, versé par chaque commune ci-dessous, sera égal à 50% du montant HT des travaux :

- Commune de BRASSY : travaux de bordurage rue de Bergicourt et Courcelles pour un montant HT de 8 466,71 €
- Commune de CONTY : travaux de bordurage rue du Bellican pour un montant HT de 3 510 €.

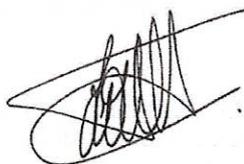
Le conseil communautaire unanime, après en avoir délibéré, par **116 voix POUR** et **4 non-participations au vote**,

- **DECIDE** de solliciter les fonds de concours pour travaux de voirie auprès des communes ci-dessus,
- **INVITE** le Président à signer tout document se rapportant à la présente.

Fait et délibéré en séance,  
Le 26 septembre 2022

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Valérie MOUTON



Le Président  
Alain DESFOSSÉS



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022, 18H30 à POIX-DE-PICARDIE**

**Délégués titulaires** : BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, PRAT Philippe, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BULCOURT Marc, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, TAVERNE Roger, GUILBERT Francis, GLORIEUX Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, DUFOUR Guy, DUBOS Philippe, DUCROCQ Sylvie, DOMART Alain, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, BOUTON Pascal, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, BLAMPOIX Christophe, LOMBAREY Michèle, DANCOURT Daniel, QUILLEN Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Benoît, DOMISSE Thibaut, BOURGOIS Alexis, LEFEBVRE André.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : PIETERS Jean-Pascal (suppléant de DELATTE Denis), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), CRETE Antoine (suppléant de LEJEUNE Denis), MORELLE Dominique (suppléant de CORDIER Michel), DUFOUR Lionel (suppléant de HOUAS Jean-Claude).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : GUICHARD Anthony (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), MELLIER Martine (pouvoir à VUE Fabrice), LEMOINE Jacques (pouvoir à HUYON Jean-Luc), TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), de BEAUFORT Jean (pouvoir à CAULIER Amaury).

**Etaient absents ou excusés** : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, DUCHAUSOY Stéphane, DOLIQUE Benoît, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, FURGEROT Christian, TEN Alexis, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, MAGNIER Ambre, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MANACH Sylvain, SNAUWAERT Jean-Marie, DUSSUELLE Dominique, VILTART Vincent, MARIAGE Bruno.

## ORDRE DU JOUR :

### Préambule :

- **Signature officielle de la Charte Communauté de Communes aidante avec l'Association France Alzheimer Somme en présence de Mme SAVIGNAT, Présidente de l'Association**
  - **Intervention de M. DELBOUILLE, de l'ADUGA : mise à jour de l'inventaire des friches**

#### 1. DIRECTION GENERALE

- 1.1. Installation d'un délégué communautaire suppléant
- 1.2. Restitution des informations du bureau du 12 septembre 2022
- 1.3. Restitution des décisions
- 1.4. Approbation du procès-verbal du 27 juin 2022
- 1.5. Transfert de la compétence Assainissement collectif à la CC2SO au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- 1.6. Remboursement bris d'objets

#### 2. RESSOURCES HUMAINES

- 2.1. Modification du tableau indicatif des emplois
- 2.2. Mutuelle santé : participation de l'employeur
- 2.3. Contrat d'apprentissage

*INTERVENTION DE MADAME BEURRIER Charlotte de la Trésorerie de Poix-de-Picardie*

#### 3. FINANCES / BUDGET

- 3.1. Budget Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).
- 3.2. Budget PRINCIPAL : Délibération modificative de crédits n° 2
- 3.3. Budget AQUASOA : Délibération modificative de crédits n°3
- 3.4. Budget MOBILITE : Délibération modificative de crédits n° 2
- 3.5. Budget REOM : Délibération modificative de crédits n° 2
- 3.6. Budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT : Délibération modificative de crédits n° 2
- 3.7. Admissions en non-valeur
- 3.8. Effacement de dettes
- 3.9. Virement de crédits

#### 4. PETITE ENFANCE

- 4.1. Convention partenariale relative à la gestion de la crèche Les Fripouilles (Essertaux) avec la Communauté de Communes Avre Luce Noye

#### 5. URBANISME

- 5.1. Approbation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Contynois.
- 5.2. Approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Oisemont.
- 5.3. Renouvellement de l'adhésion au CAUE

#### 6. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 6.1. Zone d'activité de Beaucamps-le-Vieux
  - 6.1.1. Cession de terrains
  - 6.1.2. Cession de terrains
- 6.2. Zone d'activités de Poix-de-Picardie

#### 7. SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT BIEN VIEILIR A DOMICILE (SAVD)

- 7.1. Tarification du spectacle repas dans le cadre du salon des Séniors

#### 8. VOIRIE

- 8.1. Fonds de concours

#### 9. INFORMATION(S) DIVERSE(S)

#### 10. QUESTION(S) DIVERSE(S)

Le Président remercie madame DELAIRE, maire de la commune de Poix-de-Picardie d'accueillir la Communauté de communes ce jour.

Le Président invite madame SAVIGNAT, présidente de l'association France Alzheimer Somme, à prendre la parole.

Madame SAVIGNAT remercie la Communauté de communes de signer la charte de Communauté de Communes aidante France Alzheimer.

Madame SAVIGNAT rappelle que l'association France Alzheimer a pour objectif d'accompagner les familles de malades atteints d'Alzheimer. Un partenariat sera donc signé afin qu'en cas de difficulté, l'association puisse être présente pour aider et sensibiliser le public le plus large possible, y compris les professionnels de santé.

Madame SAVIGNAT rappelle qu'avant même la signature de cette charte, de nombreuses actions avaient été menées avec la Communauté de communes. Une attention particulière avait d'ailleurs été portée sur l'antenne itinérante La Boussole.

Madame SAVIGNAT explique que l'association France Alzheimer Somme existe depuis plus de 32 ans, compte 250 adhérents, tous bénévoles, au service des familles. Le premier rôle de l'association est d'accompagner les familles. Pour ce faire, une structure d'écoute a été mise en place, avec des entretiens individuels, des groupes de parole avec des neuropsychologues, des formations et des actions de convivialité (sorties au restaurant, cafés mémoires, séjours et vacances). La sensibilisation est un deuxième aspect important de l'association (manifestations, opérations et actions) afin de faire connaître la maladie au plus grand nombre. L'association intervient ainsi dans les instituts de soins infirmiers et auprès des aides-soignants.

Madame SAVIGNAT précise que le grand thème de l'association est l'inclusivité des personnes malades. L'association met ainsi tout en œuvre pour que les malades puissent continuer de vivre comme les autres citoyens de leur commune.

Madame SAVIGNAT conclut en rappelant qu'elle reste à la disposition des personnes qui souhaiteraient avoir de plus amples informations.

Madame SAVIGNAT remercie l'assemblée de l'avoir écoutée.

Le Président remercie Madame SAVIGNAT. Il ajoute que l'action de l'association s'inscrit pleinement dans celle du service d'accompagnement pour « Bien vieillir à domicile » de la Communauté de communes.

Madame SAVIGNAT confirme les propos du président et ajoute que le partenariat des différentes équipes des services existants permet aux malades de se sentir mieux chez eux et de bien vieillir.

Le Président souligne le travail extraordinaire des bénévoles et l'importance de leur rôle dans les communes.

Le Président indique que la présente séance est enregistrée. Il invite les personnes souhaitant prendre la parole à se présenter et à indiquer la commune qu'elles représentent. Il demande aux personnes quittant la séance de remettre leur boîtier de vote électronique avant leur départ.

Le Président s'enquiert des candidatures au poste de secrétaire de séance.

Valérie Mouton, commune de Ô-DE-SELLE, présente sa candidature.

**Le Conseil Communautaire, unanime après en avoir délibéré, DESIGNÉ en qualité de secrétaire de séance MOUTON Valérie (Ô-DE-SELLE).**

Le Président demande à l'assemblée si elle a eu connaissance du courrier relatif au PIG sur l'habitat indigne lors de l'émargement. Le président souhaite que les membres de l'assemblée remontent les informations à la Communauté de communes concernant des conditions de vie difficiles et des logements délabrés.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de procéder au test de fonctionnement du boîtier de vote électronique.

Le Président propose que des membres du conseil communautaire, non membres du bureau communautaire assistent aux prochaines réunions des vice-présidents à raison d'un délégué différent à chaque réunion. Ces réunions se déroulent généralement le lundi, à 18 h, au siège de la CC2SO.

Il est proposé que la quinzaine de délégués qui assisteront aux prochaines réunions soient tirée au sort ce soir.

- 1 – Michel CORDIER, commune de SAINT-GERMAIN-SUR-BRESLE.
- 2 – Gérard CROSIER, commune de THIEULLOY-LA-VILLE.
- 3 – Christophe GERAUX, commune de MERICOURT-EN-VIMEU.
- 4 – Robert NOPPE, commune de MARLERS.
- 5 – Emmanuel AUZOU, commune de POIX-DE-PICARDIE.
- 6 – Jean-Michel RENAUX, commune de CONTY.
- 7 – Marc BLAREL, commune de MEREAU COURT.
- 8 – Xavier DESPREAUX, commune de LAMARONDE.
- 9 – Jack WARNAULT, commune de FOURCIGNY.
- 10 – Yolaine de PALMAERT, commune de CONTRE.

- 11 – Michèle HERDUIN, commune de OFFIGNIES.
- 12 – Jean de BEAUFORT, commune de LE TRANSLAY.
- 13 – Roger TAVERNE, commune de BERMESNIL.
- 14 – Ambre MAGNIER, commune de FRESNES-TILLOLOY.
- 15 – Marc BULCOURT, commune de BACOUËL-SUR-SELLE.

Le Président indique que ces 15 personnes seront invitées une semaine avant la date de la réunion. Elles pourront alors indiquer leur présence.

Le Président donne la parole à Nicolas DELBOUILLE, directeur d'études de l'ADUGA (Agence d'Urbanisme du Grand Amiénois).

Nicolas DELBOUILLE, après avoir remercié le Président, rappelle que l'ADUGA (Agence d'urbanisme du Grand Amiénois) a été créée en 2010 et qu'une démarche sur la question de la reconversion des friches d'activités du Grand Amiénois avait été lancée. Celle-ci avait été initiée par un inventaire.

Nicolas DELBOUILLE rappelle que la majorité des inventaires sont réalisés sur la base de données statistiques ou de recensements sur les sites pollués qui sont parfois obsolètes. Nicolas DELBOUILLE, ne souhaitant pas adopter cette démarche, avait préféré aller sur le terrain à la rencontre des élus et faire remonter leurs connaissances sur le sujet, car les données recueillies se révélaient dès lors plus actuelles et cela permettait d'entrer en contact avec les élus afin d'initier une démarche de revalorisation des friches.

Nicolas DELBOUILLE explique qu'au bout de 18 mois d'études, des friches ont pu être détectées et considérées comme pilotes, c'est-à-dire que leur remise en état était prioritaire. Par ailleurs, des négociations avaient permis aux territoires d'obtenir des subventions pour effectuer les premiers diagnostics de sols de friches anciennes (XIX<sup>e</sup> siècle) polluées. Jusque-là, la région Picardie n'acceptait de financer ce type d'étude que s'il existait un projet mature, c'est-à-dire que la maîtrise d'œuvre était déjà connue. L'ADUGA a pu démontrer qu'il y avait là un frein à la reconversion. Par conséquent, il est désormais possible de solliciter des financements à hauteur de 80 % pour les premiers diagnostics de sols, ce qui permet de dresser un projet en connaissance de cause : savoir où se situe la pollution, comment le projet est réalisé, etc. L'ADUGA accompagne désormais les élus sur les territoires lorsque ces derniers souhaitent reconverter un site. Cette mission ne réclame pas de financements spécifiques puisqu'elle fait partie du programme de travail de l'agence, qui est mutualisé à l'échelle du Grand Amiénois.

Nicolas DELBOUILLE indique que l'inventaire a été mis à jour en 2016 (consultable en ligne). Il s'agit maintenant d'opérer la mise à jour de 2022. Les élus recevront la première semaine d'octobre un questionnaire de deux pages afin de mettre à jour la base de données. Il est essentiel d'y répondre car :

- deux des trois décrets d'application de la loi Climat et résilience relatifs à la lutte contre l'artificialisation des sols viennent d'être publiés ("Journal officiel" du 29 avril 2022) ; ils guideront l'aménagement des territoires dans la perspective de l'objectif « zéro artificialisation nette ».
- l'Etablissement Public Foncier Hauts-de-France travaille à l'écriture des « volets territoriaux » de chaque EPCI afin d'identifier des priorités d'actions en renouvellement urbain.
- le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Amiénois est en cours de révision, pilotée par l'Aduga afin d'identifier le foncier « renouvelable ».

Ces aspects sont fondamentaux car une mauvaise connaissance des territoires engendrerait dans 5 ou 10 ans de grosses difficultés de développement.

Nicolas DELBOUILLE conclut en précisant qu'il ne souhaite pas effrayer l'assemblée mais simplement lui indiquer qu'il s'agit de la bonne période pour actualiser ces connaissances.

Le questionnaire envoyé la première semaine d'octobre sera accompagné d'un guide et d'explications. Les élus auront alors un mois pour y répondre.

Nicolas DELBOUILLE demande à l'assemblée si elle a des questions.

Le président souhaiterait savoir ce qu'est une friche agricole.

Nicolas DELBOUILLE répond que, dans les inventaires précédents, la friche était définie par rapport au contexte local d'il y a 10 ans : un terrain était considéré en friche lorsqu'il avait perdu toute activité depuis au moins trois ans, car, auparavant, sur certains territoires, attendre trois ans pour qu'une friche retrouve de l'activité était courant, la pression n'était pas très importante localement. Aujourd'hui, la situation a changé. À Amiens et en première couronne de la ville par exemple, la limite des trois ans est tombée. La friche est dès lors considérée comme un terrain qui a perdu toute activité et sur lequel aucune nouvelle activité n'est possible sans un minimum de travaux (démolir, dépolluer, étudier les caractéristiques naturelles, etc.). Ainsi, une pâture ou un terrain en

jachère ne seront pas considérés comme des friches, d'autant que la loi insiste sur l'idée de stopper la consommation des terres agricoles. De même les espaces naturels ne pourront pas être considérés comme des friches. Pour résumer, une friche est donc un terrain qui fait partie du tissu urbain, qui a perdu son usage et qui nécessite des travaux pour lui donner un nouvel usage.

Jean-Luc LEFEBVRE, commune d'Airaines, demande quelle serait la gradation des friches déjà dépolluées. Il cible ici une friche importante à Airaines, Pic Industrie. Par ailleurs, il souhaiterait savoir quelle est l'enveloppe estimée pour ces friches car il explique avoir reçu des devis et des études de déconstruction qui présentaient des montants très importants. Enfin, il s'interroge sur la rapidité de la procédure car Airaines attend depuis plus de 15 ans.

Nicolas DELBOUILLE estime que deux sujets doivent être différenciés. Concernant l'actualisation de la connaissance des friches du Grand Amiénois, l'Aduga cherche à savoir où elles se trouvent et si elles ont évolué. Cette étude doit néanmoins servir à agir, c'est-à-dire à les revaloriser. La nouveauté se situe dans la présence d'un Etablissement Public Foncier (EPF) qui prend en charge, pour chaque projet, 80 % des études et des travaux de libération du site. Concernant Airaines, une dépollution a bien été effectuée et de nombreux investissements ont été réalisés, mais tant que le nouveau projet n'est pas connu, l'EPF ne peut pas intervenir.

Jean-Luc LEFEBVRE rappelle que, si des moyens avaient été donnés en 2008 à Airaines, le site aurait pu être entièrement dépollué.

Nicolas DELBOUILLE répond qu'une dépollution n'est aujourd'hui possible que dans le cadre d'un projet, qui doit être bien préparé, sinon l'EPF ne s'engagera pas puisque ce dernier achète, sécurise, dépollue et démolit en vue de revendre. Des garanties sont donc nécessaires. Par ailleurs, il faut également s'interroger sur les priorités de projets, seuls les territoires peuvent décider si Airaines en fait partie.

Le Président indique qu'il est heureux que toutes les friches ne ressemblent pas à Pic industrie. Encore aujourd'hui, il est difficile de connaître le degré de pollution de cette friche importante, le dossier la concernant n'avance pas malgré les études réalisées.

Nicolas DELBOUILLE entend ces propos, mais rappelle qu'une démarche de projet s'effectue sur le long terme. Par exemple, le programme d'un autre site, qui se trouve dans la vallée de la Nièvre, a été arrêté il y a 7 ans, mais d'autres priorités ont imposé de placer le projet en attente.

Le Président fait la différence entre grandes et petites friches. Ces dernières ne nécessitent que peu de travaux pour être réhabilitées.

Nicolas DELBOUILLE confirme les propos du Président en expliquant que l'EPF peut en effet également intervenir sur de petites friches telles qu'un commerce vacant ou un immeuble qui changerait d'usage. Il rappelle qu'en 2010 il existait des sites pilotes et rêve qu'en 2022 de nouveaux sites prioritaires soient redéfinis. C'est justement à partir de l'inventaire réalisé que les territoires pourront s'interroger sur ces priorités.

Nicolas DELBOUILLE conclut en indiquant qu'il est disponible pour répondre à toute question par mail. Il indique que le questionnaire envoyé aux élus sera réalisé avec le bureau d'études Modale. Il souhaite que le taux de retour égale les deux précédents inventaires, soit 80 %.

## **1. DIRECTION GENERALE**

### **1.1. Installation d'un délégué communautaire suppléant**

Le Président invite l'assemblée à procéder à l'installation d'un nouveau délégué suppléant désigné par la commune de NESLETTE en remplacement de M<sup>me</sup> Margaret NUSBAUMER. Il est proposé d'installer M. Tony AVENEL dans ses fonctions de délégué suppléant.

Le Président invite Tony AVENEL à se lever et à donner acte de son installation.

### **1.2. Restitution des informations du bureau du 12 septembre 2022**

#### **Octroi de subventions :**

##### Habitat :

Un montant total de subventions de 92 327,33 € a été accordé à 25 foyers du territoire et la caisse d'avance a été sollicitée à hauteur de 98 381,94 € pour 6 foyers dans le cadre du programme d'intérêt général.

##### Développement économique :

- Une subvention d'un montant de 1 320 € a été accordée à l'entreprise VEGETAL (Poix-de-Picardie) dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise.

- Un montant total de subventions de 3 548,87 € a été accordé aux entreprises MEL (Sentelie) et Guillaume MARTIN (Lignières-en-Vimeu) dans le cadre de l'aide au développement des très petites entreprises.

#### Autre :

Une subvention d'un montant de 200 € a été accordée à l'association Prévention Routière.

#### **Scolaire :**

La modification du règlement intérieur de fonctionnement des cantines scolaires a été approuvée afin d'intégrer le temps d'animation à la pause méridienne pour les sites déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

#### **Ressources humaines :**

La modification du règlement intérieur du personnel portant sur l'organisation des temps de vie (article II.1.A) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 a été approuvée.

#### **Voirie :**

Le bureau s'est prononcé favorablement sur les conventions de mandats à intervenir avec les communes ci-dessous, pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de réfection, renforcement et aménagement de voirie et trottoirs :

- Commune d'Ô-DE-SELLE : travaux d'aménagement de la RD 8, réalisation de travaux sur les amorces des voies communautaires pour un montant de 57 239,58 € TTC.
- Commune de RIENCOURT : création de chicanes pour un montant estimatif de 17 558,40 € TTC.

Pierre ROBITAILLE, vice-président en charge de la voirie, explique qu'un maître d'œuvre a été choisi pour la réalisation des travaux de voirie : il s'agit de Verdi. Sur le canton de Conty et l'ancienne CCSOA c'est l'entreprise Ramery qui effectuera les travaux, tandis que l'ancienne CCRO, ce sera l'entreprise STPA (Lhotellier) qui s'en occupera.

Il invite l'assemblée à signaler les éventuels problèmes de voirie dans leurs communes à Xavier DESCOUTURES, Directeur Général des Services Techniques.

Le Président souhaiterait savoir si la collaboration avec Verdi se déroule bien.

Xavier DESCOUTURES répond que la collaboration avec Verdi a en effet débuté. Seule la commune d'ORESMAUX n'est pas concernée car les travaux avaient commencé en dehors de la mission de Verdi. Néanmoins, les travaux étant achevés, les routes seront réceptionnées prochainement. L'entreprise Ramery interviendra ensuite à NAMPS-MAISNIL, rue de l'Ecole, car les travaux doivent être réalisés pendant les vacances scolaires. Ensuite, les travaux concerneront l'ensemble des communes qui auront délibéré sur les conventions de mandat et les fonds de concours. Les programmes de travaux ont été précisés et Verdi pourra donc de nouveau chiffrer les coûts. L'entreprise Ramery connaît moins bien le territoire, mais, épaulée par la Communauté de communes et un maître d'œuvre, tout devrait bien se dérouler. Concernant le secteur d'Oisemont, STPA a commencé les travaux à FRAMICOURT et SAINT-AUBIN-RIVIERE, et d'autres sont prévus à NESLETTE.

Le Président demande si une commune, qui souhaiterait par exemple créer un parking à côté d'une salle des fêtes, doit faire appel à la Communauté de communes pour que Verdi se déplace afin de réaliser les estimations et les devis nécessaires.

Xavier DESCOUTURES répond que, s'il s'agit de travaux de compétence communautaire (chaussées et bordurages sur voirie) ou de conventions de mandat (parking, accès sur une voie communale ou à un cimetière), c'est en effet le maître d'œuvre qui interviendra sans refacturation des frais de maîtrise d'œuvre à la commune.

Le Président remercie Xavier DESCOUTURES.

### **1.3. Restitution des décisions**

Le Président fait part en séance des décisions suivantes :

- Décision n°02-2022 portant sur la tarification des séjours familles pour l'été 2022.
- Décision n°03-2022 portant sur la tarification du dispositif PANIERS (Pour l'accès à une nourriture inclusive, écologique, régionale et solidaire).
- Décision n°04-2022 portant sur la tarification des séjours Jeunesse du centre social communautaire.
- Décision n°05-2022 fixant les tarifs de l'édition 2022 du Chahut vert.
- Décision n°06-2022 relative à la souscription d'un emprunt d'un montant de 4 300 000 € au budget principal dans le cadre du budget d'investissement 2023.
- Décision n°07-2022 relative à la souscription d'un emprunt d'un montant de 3 000 000 € au budget principal dans le cadre du budget d'investissement 2024.

- Décision n°08-2022 relative à la souscription d'un emprunt d'un montant de 4 000 000 € au budget principal dans le cadre du budget d'investissement 2022.
- Décision n°09-2022 portant sur la tarification des prestations payantes du service tourisme.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

#### **1.4. Approbation du procès-verbal du 27 juin 2022**

Le président propose à l'assemblée de se prononcer sur le procès-verbal du conseil communautaire du 27 juin 2022.

Le secrétaire de séance était Pascal AUBREE.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 111 voix POUR, 2 ABSTENTIONS (LEFEBVRE Jean-Luc et BEAUCOURT Céline) et 3 non-participations au vote, APPROUVE le procès-verbal du conseil communautaire du 27 juin 2022.**

#### **1.5. Transfert de la compétence Assainissement collectif à la CC2SO au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Le président donne la parole à Jean-Luc HUYON, vice-président en charge du Service Public d'Assainissement concernant la compétence Assainissement collectif.

Jean-Luc HUYON rappelle que la loi 3DS confirme que la date butoir pour la prise de la compétence Assainissement collectif est le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Par ailleurs, le cabinet d'études qui avait été consulté pour ce transfert de compétences est venu présenter aux maires et aux présidents de syndicats concernés plusieurs scénarios. À l'issue de la présentation, les membres ont validé la date de prise de compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2024, afin de prendre le temps de la mettre en place, sachant que suivra ensuite le transfert de la compétence Eau potable, elle aussi au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Suite à la réunion de la commission Assainissement, des vice-présidents et du bureau communautaire, ces derniers ont donné un avis favorable à un transfert de compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Jean-Luc HUYON indique que la compétence est aujourd'hui organisée par 22 services :

- 3 syndicats intercommunaux, dont 1 à cheval sur 2 EPCI ;
- 15 services communaux pour la collecte, le transport et le traitement des effluents ;
- 4 services communaux pour la collecte et le transport uniquement.

Concernant la gestion de ces 22 services :

- 8 sont gérés en régie ;
- 4 sont gérés en régie avec prestations de service ;
- 10 sont en délégation de service public (DSP).

On recense aujourd'hui 8 500 foyers raccordés au réseau d'assainissement collectif, qui consomment 790 000 m<sup>3</sup> d'eau par an, soit en moyenne 92,94 m<sup>3</sup> par foyer par an.

On compte 178 km de réseaux, dont 64 % en séparatifs et 75 postes de refoulement.

Le transfert de la compétence Assainissement collectif se fera sous les conditions suivantes :

- Gestion en régie de l'ensemble des services à l'issue des contrats de DSP en cours ;
- Lissage sur 10 ans du montant de la redevance ;
- Programme d'investissements ambitieux permettant la réhabilitation des stations d'épuration et le renouvellement des réseaux.

Jean-Luc HUYON précise que le budget du service Assainissement non collectif et celui du collectif seront autonomes, ils auront donc leur propre budget financé par leur redevance. Sur les quatre scénarios proposés par le bureau d'études, le prix du mètre cube assaini variera suivant les investissements réglementaires et de mise en conformité que nous choisirons. Le prix cible sera compris entre 2,41 € et 3,51 €.

Jean-Luc HUYON demande si les participants ont des questions ou des remarques.

Le président informe que c'est bien l'ensemble du Conseil communautaire qui délibère, que les communes soient en assainissement collectif ou non-collectif. Il rappelle que les communes qui disposent d'un assainissement collectif se sont réunies à plusieurs reprises pendant deux ans. Lors de la dernière réunion sur le sujet, il manquait certes les communes de Conty et Poix-de-Picardie, mais la majorité des personnes présentes étaient favorables à cette prise de compétences le 1<sup>er</sup> janvier 2024, sachant que cela sera obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Il reste donc encore une année pour travailler sur ce dossier.

Le président précise que la Communauté de communes ne cherche pas à récupérer de nouvelles compétences mais que la loi l'impose.

Le Président explique également que les contrats seront reconduits, mais des échanges auront lieu au fur et à mesure.

Le président propose donc de transférer la compétence Assainissement collectif au profit de la Communauté de communes Somme Sud-Ouest au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 87 voix POUR, 5 voix CONTRE (BOULENGER Ludovic, DANCOURT David, STAMPER Michèle, TERNOIS Jocelyne, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie) et 23 ABSTENTIONS (BEAUCOURT Benoît, BEAUCOURT Céline, CAULIER Amaury, CHELLE POIRET Sabine, de BEAUFORT Jean, DEVAUX Ginette, D'HAILLECOURT Bernard, DUBOIS Jean, DUCROCC Sylvie, HESSE Hervé, HOUAS Jean-Claude, LEFEBVRE Grégory, MARSEILLE Frédéric, MOUTON Valérie, NOPPE Robert, PERONNE Michèle, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, SINOQUET Céline, TAVERNE Roger, VAQUER Florence, VASSEUR Dany, WURMSER Marc) et 2 non-participations au vote, APPROUVE le transfert de la compétence Assainissement collectif au profit de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest au 1er janvier 2024.**

#### **1.6. Remboursement bris d'objets**

Le président explique que l'assurance responsabilité civile de la Communauté de communes prévoit une franchise de 200 € en cas de sinistre. Afin de permettre le règlement d'un sinistre d'une valeur inférieure ou égale à cette somme, l'assemblée est invitée à autoriser le Président à procéder au règlement de tous les sinistres dans la limite du seuil de 200 €, sur production de facture sans qu'il soit nécessaire de délibérer systématiquement.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 113 voix POUR, 1 ABSTENTION (BOULENGER Ludovic) et 3 non-participations au vote, AUTORISE le Président à procéder au règlement de tous sinistres dans la limite du seuil de 200 €, sur production de facture sans qu'il soit nécessaire de délibérer systématiquement.**

## **2. RESSOURCES HUMAINES**

### **2.1. Modification du tableau indicatif des emplois**

Le Président invite les participants à se prononcer sur les créations et suppressions de postes ci-dessous :

#### **La Boussole**

Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (28/35<sup>e</sup>) et création d'un poste d'adjoint technique à temps complet au 01/09/2022.

#### **Service jeunesse**

Création d'un poste d'adjoint animation à temps non complet au 01/09/2022 en remplacement de l'agent mis à disposition par la commune d'Airaines.

#### **Service scolaire**

Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet au 01/09/2022.

#### **Service petite enfance**

Modification de grade au 01/09/2022 pour le RPE de Poix-de-Picardie : suppression du poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet et création du poste d'assistant socio-éducatif à temps complet.

Modification de poste : suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (10/35<sup>e</sup>) et création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (30/35<sup>e</sup>) au 22/08/2022.

#### **Direction alimentation locale**

Création de poste : attaché ou ingénieur à temps complet pour l'emploi de directeur alimentaire local.

#### **Service cycle de l'eau**

Création de poste : technicien principal 1<sup>re</sup> classe à temps complet pour l'emploi de responsable de cycle de l'eau.

#### **Direction**

Création de poste : technicien principal ou ingénieur à temps complet pour l'emploi d'adjoint au DGST.

#### **Mobilité rurale**

Création de poste : rédacteur ou technicien à temps complet pour l'emploi de chargé de mission mobilité rurale.

#### **Budget Aquasoa**

Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe et création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet au 01/10/2022.

#### **Budget Secrétariat mairie**

Modification de temps de travail : suppression de deux postes d'adjoints administratifs à temps non complet et création de :

- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet au 01/09/2022.
- 1 poste d'adjoint administratif à temps non complet (34,66/35<sup>e</sup>) au 01/09/2022.

#### **Budget mobilité**

Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (23,52/35<sup>e</sup>) et création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (28,85/35<sup>e</sup>) au 01/09/2022.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

Arnaud de MONCLIN, commune de Courcelles-sous-Thoix, souhaiterait connaître l'incidence sur le budget général ou sur le budget du personnel.

Laurent SNOECK, directeur général des services de la CC2SO, répond qu'en effet ces postes sont prévus dans le cadre des différents budgets.

Arnaud de MONCLIN demande si l'enveloppe du budget sera augmentée pour répondre à ces besoins en ressources humaines.

Laurent SNOECK, directeur général des services de la CC2SO, confirme que les créations de postes augmenteront l'enveloppe.

Le président rappelle que la création d'un nouveau service, comme celui du Cycle de l'eau, impose des créations de postes.

Arnaud de MONCLIN comprend ces arguments, mais il souhaiterait connaître le montant des augmentations de budget.

Laurent SNOECK, directeur général des services de la CC2SO, estime qu'au regard des 750 agents, le recrutement net de 8 personnes n'est pas significatif en termes de masse brute. En termes de montant, un agent représentant environ 40 000 euros charges comprises, il suffit de multiplier ce chiffre par les 8 créations de postes, soit 320 000 euros par an en plus, sur une masse salariale globale d'environ 12,5 millions d'euros.

Colette MICHAUX, commune de Liomer, est surprise de la création d'un poste de directeur pour la cuisine centrale, alors qu'elle devait être précédée d'une étude.

Le Président répond que l'étude est toujours en cours, mais il pensait néanmoins que l'ensemble de l'assemblée était favorable à cette création, qui lui semble d'autant plus nécessaire que le prix des repas ne cesse d'augmenter et que leur qualité se dégrade. De plus, dans le cadre du projet d'alimentation territoriale, servir des repas confectionnés en circuit court et de qualité fait réellement sens.

Colette MICHAUX, commune de Liomer, comprend ces arguments, mais aurait aimé délibérer sur ce sujet. Elle rappelle que la Communauté de communes devait attendre le résultat de l'étude pour se décider.

Le Président propose d'en discuter lors d'un prochain conseil communautaire, la création du poste n'engendrant pas l'embauche immédiate. Il résume cette problématique en expliquant qu'il faudrait valider la création de la cuisine centrale avant de créer le poste.

Colette MICHAUX, commune de Liomer, estime que cette façon de procéder serait en effet plus logique.

Le Président décide donc de retirer la partie Alimentation locale de ce point et indique que le poste sera créé si nécessaire lors d'un prochain conseil communautaire.

En l'absence d'autres questions et remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 99 voix POUR, 2 voix CONTRE (MOREL Claude et DANCOURT David), 10 ABSTENTIONS (BEAUCOURT Benoît, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, PIETERS Jean-Pascal, DESMAREST Olivier, GUILLAIN Lionel, MALIVOIR Marcel, NOPPE Robert, PRAT Philippe, RIMBERT Patrick) et 7 non-participations au vote, APPROUVE les créations et suppressions de postes mentionnées ci-dessus.**

## **2.2. Mutuelle santé : participation de l'employeur**

Le Président informe l'assemblée que la CC2SO verse une participation pour la cotisation de la mutuelle Santé des agents.

Cette participation est de 75 % du montant de la cotisation pour les agents rémunérés sur l'indice majoré de base accolé au SMIC. Or, l'augmentation de la valeur du point d'indice au 01/07/2022 a permis de dépasser le SMIC de plusieurs points. Ainsi, 79 agents passeraient à une participation de 50 % au lieu de 75 %, soit une perte de 13,43 € par mois.

Pour éviter ce préjudice, l'assemblée est invitée à modifier l'intitulé de la participation à la mutuelle à 75 % comme suit : Au lieu de « *si indice majoré égal ou immédiatement supérieur au SMIC* », il sera indiqué « *indice de rémunération de base* ».

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 117 voix POUR, 1 voix CONTRE (BOURGOIS Alexis) et 1 non-participation au vote, APPROUVE la modification de l'intitulé de la participation mutuelle.**

## **2.3. Contrat d'apprentissage**

Le Président informe l'assemblée que le contrat d'apprentissage est un contrat de droit privé par lequel l'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en centre de formation d'apprentis ou section d'apprentissage (article L. 6221-1 du Code du travail). L'apprenti s'oblige, en retour, en vue de sa formation, à travailler pour cet employeur, pendant la durée du contrat, et à suivre cette formation.

Le Président rappelle que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans révolus d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre, que la rémunération est versée à l'apprenti en tenant compte de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation qu'il poursuit et que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui.

En cas d'apprentissage aménagé, le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique accompagnent sur les plans financier, administratif et technique les collectivités-établissements territoriaux dans l'intégration d'apprentis bénéficiant de la reconnaissance de travailleur handicapé.

Le Président invite l'assemblée à se prononcer sur le recours au contrat d'apprentissage pour tous les services de la Communauté de communes.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 115 voix POUR et 4 non-participations au vote, DECIDE de recourir au contrat d'apprentissage, AUTORISE son Président à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'apprentis, PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget et AUTORISE son Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.**

### **3. FINANCES / BUDGET**

#### **3.1. Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et communales (FPIC).**

Le Président donne la parole à madame Charlotte BEURRIER, de la Trésorerie de Poix-de-Picardie.

Charlotte BEURRIER explique que le fonds de péréquation intercommunale permet de prélever sur les ressources fiscales des intercommunalités les plus favorisées pour abonder les recettes de celles qui le sont moins. Cette répartition est réalisée sur le plan national et l'échelon de référence retenu pour déterminer les bénéficiaires et les contributeurs est l'intercommunalité dans son sens le plus large, c'est-à-dire que seront agrégées la richesse de la Communauté de communes et celle de ses communes membres, ce qui mettra en évidence un certain nombre de ratios agrégés (effort fiscal, potentiel fiscal...), qui permettront de déterminer au niveau national les intercommunalités bénéficiaires du fonds, celles qui seront contributrices et certaines qui seront à la fois bénéficiaires et contributrices la même année. Une fois l'enveloppe déterminée, elle sera allouée à chaque intercommunalité, qui aura alors deux mois pour voter une répartition de ce produit. Il existe trois modes de répartition : le droit commun, la majorité des deux tiers et la répartition libre, dont les modalités de vote sont différentes et peu utilisées.

Charlotte BEURRIER présente donc la répartition de droit commun et celle à la majorité des deux tiers. Dans la répartition de droit commun, deux étapes seront nécessaires. La première sera de déterminer, par rapport à l'enveloppe globale, le montant qui revient à l'EPCI et celui qui doit être versé aux communes. Le critère pris en compte pour déterminer ce montant est le coefficient d'intégration fiscale. Il s'agit du ratio utilisé pour déterminer le niveau d'intégration d'une intercommunalité, c'est-à-dire la part des compétences qui lui ont été transférées par ses communes membres. D'un point de vue mathématique, ce ratio est le produit de la fiscalité levée par l'EPCI au numérateur, et, au dénominateur, la totalité du produit de la fiscalité levée sur son territoire, y compris par les communes membres et les syndicats intercommunaux. Le coefficient d'intégration fiscale peut varier d'une année sur l'autre, à compétences et à charges égales. En effet, comme il s'agit d'une proportion, même si la part de fiscalité levée par l'EPCI reste constante, si le dénominateur s'élève, puisque la part de fiscalité levée par les communes ou les syndicats intercommunaux augmente, le coefficient d'intégration fiscale peut varier légèrement, ce qui est le cas cette année. De plus, en 2022, le calcul du coefficient d'intégration fiscale a été quelque peu modifié pour tenir compte de la réforme de la taxe d'habitation, car la Communauté de communes ne la perçoit plus, mais reçoit une fraction de la TVA. Une fois que, sur l'enveloppe globale, la part qui revient à la Communauté de communes est déterminée, il s'agira de préciser la part qui revient aux communes. Pour les répartir, deux critères sont retenus : la population et le potentiel financier par habitant.

Charlotte BEURRIER précise qu'il est possible de substituer au régime de droit commun une répartition à la majorité des deux tiers. Les mêmes étapes seront respectées : dans un premier temps la part qui revient à la Communauté de communes sera déterminée, mais il n'y aura, cette fois, plus de critère de répartition. Le montant déterminé sera libre, même si cette liberté sera conditionnelle, puisque le montant ne pourra dépasser de 30 % la somme qui aurait été allouée à l'EPCI en régime de droit commun. Par déduction, la partie qui revient aux communes membres sera là encore répartie entre elles. Dans ce cas, la loi fixe trois critères : la population, le potentiel financier ou fiscal par habitant et le revenu par habitant, ces trois critères permettant de garantir l'esprit du FPIC.

Charlotte BEURRIER poursuit en indiquant que le montant attribué avec le FPIC peut donc varier d'une année sur l'autre, ce qui le rend très difficile à prévoir dans le budget. Il suffit en effet que la population baisse ou que le revenu par habitant augmente pour amener des changements dans le montant alloué. Ainsi, une population qui s'enrichira fera automatiquement baisser la part du FPIC reversé à la commune, car le FPIC a justement pour rôle de lisser les inégalités fiscales de produits perçus entre les communes. De même, si le potentiel fiscal augmente, le produit perçu par le fonds de péréquation diminuera.

Charlotte BEURRIER explique que les calculs de répartition sont effectués par une matrice préfectorale. Les quotients sont eux « précalculés » par les services centraux de la DGFIP et de la Direction Générale des Collectivités Locales.

Charlotte BEURRIER poursuit son propos sur la répartition en mode dérogatoire à la majorité des deux tiers. Elle indique que des limites sont apposées au profit des communes : les critères ne peuvent pas amener à minorer de plus de 30 % la part qui revient à une commune en régime de droit commun. C'est une disposition introduite par la loi pour garantir le montant perçu par les communes individuellement.

Charlotte BEURRIER conclut sur un dernier point important : il est possible qu'une commune ne perçoive rien. C'est également une disposition légale qui stipule que si le potentiel financier d'une commune est plus de deux fois supérieur au potentiel financier moyen observé sur le territoire de l'EPCI, alors, de fait, cette commune est exclue du bénéfice du FPIC.

Colette MICHAUX, commune de Liomer, s'interroge sur l'intérêt et les raisons de proposer un versement dérogatoire.

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, remercie Charlotte BEURRIER pour la qualité de ses explications sur le versement dérogatoire. Elle explique qu'il ne s'agit pas d'une obligation, mais la Communauté de communes a choisi de l'appliquer car elle souhaitait intervenir dans des investissements structurants pour la Communauté de communes : Ehpad, constructions de casernes, structures qui s'occupent d'enfants handicapés... Ces structures emploient beaucoup de personnes et sont extrêmement utiles. Pour mémoire, 100 000 € ont déjà été attribués à l'Ehpad d'Oisemont et 97 000 € à la blanchisserie de l'ESAT. Deux autres projets sont en cours concernant les casernes de Beaucamps-le-Vieux et de Conty, pour lesquelles la Communauté de communes versera 5 %, correspondant à la part des communes. D'autres actions sont prévues pour les Ehpad de Hornoy (100 000 €), l'ADAPEI (100 000 €) et les deux Ehpad d'Airaines et de Poix-de-Picardie (100 000 € chacun). Ce régime dérogatoire demandé aux communes correspond donc à un effort financier, mais ces sommes seront dirigées vers des projets structurants pour lesquels la Communauté de communes interviendra afin de créer des emplois, des accueils pour les personnes âgées et des casernes pour défendre les communes.

Colette MICHAUX, commune de Liomer, estime qu'un prêt serait tout aussi efficace et se dit contre ce régime dérogatoire, car les communes connaissent de grosses difficultés.

Le Président rappelle que l'effort est mené par l'ensemble des communes, ce qui permet de diminuer le poids de cette charge. Il trouve inadéquat de lancer des emprunts et de s'endetter pour donner des subventions, d'autant que les prix augmentent actuellement. Il lui semble indispensable d'être prudent et d'autofinancer le plus possible les investissements. La mutualisation lui apparaît donc comme une bonne solution.

Colette MICHAUX, commune de Liomer, souligne néanmoins qu'il y a des baisses importantes pour certains.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

Le Président donne la parole à Isabelle de WAZIERS.

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, précise que le versement dérogatoire ne sera adopté que si les deux tiers des communes l'acceptent.

Elle rappelle qu'en 2021 le montant du fonds de péréquation intercommunale (FPIC) s'élevait à 1 187 805 €. En 2022, celui-ci s'élève à 1 181 836 €, soit une diminution de 0,5 %.

Par ailleurs, le coefficient d'intégration fiscale de la Communauté de communes s'élevait en 2021 à 0,681168 et passe en 2022 à 0,650219. C'est ce coefficient d'intégration fiscale qui fixe la répartition entre la part intercommunale et la part communale.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de ce FPIC dans le cadre d'une répartition de droit commun.

FPIC	2018	2019	2020	2021	2022
Montant global	1 118 275 €	1 121 820 €	1 159 535 €	1 187 805 €	<b>1 181 836 €</b>
Part EPCI	746 445 €	754 737 €	791 516 €	809 095 €	<b>768 458 €</b>
Part communale	371 830 €	367 083 €	368 019 €	378 710 €	<b>413 378 €</b>

Le tableau de répartition du FPIC par commune ci-dessus est présenté à l'assemblée qui sera amenée à se prononcer sur la répartition dérogatoire à la majorité des deux tiers, soit 885 000 € pour la CC2SO et 296 836 € pour les communes.

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, rappelle qu'elle a bien entendu les propos de Colette MICHAUX, mais estime, comme le Président, qu'il est important de ne pas trop s'endetter. Des projets d'emprunts sont déjà en cours et, étant donné l'augmentation des taux, la Communauté de communes a préféré arrêter des pourcentages. L'épargne de la Communauté de communes doit servir à avoir une capacité d'autofinancement la plus importante possible, mais il est tout aussi important de disposer de ces structures essentielles pour les territoires.

En l'absence d'autres questions et remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, après en avoir délibéré par 100 voix POUR, 10 voix CONTRE (AUZOU Emmanuel, BOULENGER Ludovic, DANCOURT David, de MONCLIN Arnaud, DOMART Alain, DUFOUR Guy, GUILLAIN Lionel, MICHAUX Colette, MOREL Claude, TRABOUILLET Romuald), 8 ABSTENTIONS (CROSNIER Gérard, PIETERS Jean-Pascal, DEVAUX Ginette, DUBOIS Jean, DUFEUILLE Martine, HETROY Maxime, LECLERCQ Geneviève, NOPPE Robert) et 2 non-participations au vote, OPTÉ pour la répartition dérogatoire à la majorité des 2/3, soit 885 000 € pour la CC2SO et 296 836 € pour les communes.**

### 3.2. Budget principal : Délibération modificative de crédits n° 2

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, rappelle que, pour le budget principal, certaines dépenses augmentent à cause du prix de l'énergie et propose d'autoriser le Président à réaliser les mouvements de crédits ci-dessous sur le budget « Principal » :

<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>89 500,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>27 500,00</b>
60622	Carburants	6 500,00
60623	Alimentation	62 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	-18 400,00
6064	Fournitures administratives	200,00
61551	Matériel roulant	-5 000,00
6156	Maintenance	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	-5 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	-18 000,00
6262	Frais de télécommunications	200,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>13 000,00</b>
64131	Rémunérations	13 000,00
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>-212 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	-212 000,00
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>171 000,00</b>
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	171 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>90 000,00</b>
65748	Autres personnes de droit privé	90 000,00
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>89 500,00</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>50 000,00</b>
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	50 000,00
<b>77</b>	<b>Produits spécifiques</b>	<b>39 500,00</b>
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	39 500,00

<b>1</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>117 000,00</b>
		<b>50 000,00</b>
2051	Concessions et droits similaires	50 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>50 000,00</b>
20422	Bâtiments et installations	50 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>-83 000,00</b>
2111	Terrains nus	-50 000,00
21828	Autres matériels de transport	-50 000,00
21838	Autre matériel informatique	17 000,00
<b>4581</b>	<b>Opérations sous mandat</b>	<b>100 000,00</b>
458128	Caisse avance PIG	100 000,00
458169	Provision	-80 000,00
458170	O de Selle travaux voirie RD 8	60 000,00
458171	Riencourt travaux chicanes	20 000,00
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>117 000,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>-212 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	-212 000,00
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>171 000,00</b>
28188	Autres	171 000,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>58 000,00</b>
1313	Départements	10 000,00
1328	Autres	48 000,00
<b>4582</b>	<b>Opérations sous mandat</b>	<b>100 000,00</b>
458228	Caisse avance PIG	100 000,00
458269	Provisions	-80 000,00
458270	O de Selle travaux voirie RD 8	60 000,00
458271	Riencourt travaux chicanes	20 000,00

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 114 voix POUR, 1 CONTRE (DANCOURT Daniel), 2 ABSTENTIONS (DANCOURT Céline, GAMBIER Mariel) et 3 non-participations au vote, APPROUVE la délibération modificative n°2\_2022 du Budget Principal, laquelle s'élève à 89 500 € en fonctionnement et à 117 000 € en investissement.**

### **3.3. Budget AQUASOA : Délibération modificative de crédits n° 3**

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, rappelle que, là aussi, certaines dépenses augmentent à cause du prix de l'énergie.

Elle propose d'autoriser le Président à réaliser les mouvements de crédits ci-dessous sur le budget « Aquasoa » :

<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>6 300,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>-7 000,00</b>
60612	Energie - Electricité	17 000,00
60621	Combustibles	-17 000,00
61558	Autres biens mobiliers	-5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	-2 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>7 000,00</b>
64111	Rémunération principale	7 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>6 300,00</b>
65888	Autres	6 300,00
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>6 300,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>6 300,00</b>
75888	Autres	6 300,00
<b>I</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>24 000,00</b>
21351	Bâtiments publics	24 000,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>-24 000,00</b>
2313	Constructions	-24 000,00

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 114 voix POUR, 4 ABSTENTIONS (PIETERS Jean-Pascal, VAQUER Florence, DESMAREST Olivier, DANCOURT Daniel) et 2 non-participations au vote, APPROUVE la délibération modificative n°3\_2022 du Budget AQUASOA, laquelle s'élève à 6 300 € en fonctionnement et à 0 € en investissement.**

### 3.4. Budget MOBILITE : Délibération modificative de crédits n° 2

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, rappelle une nouvelle fois que certaines dépenses augmentent à cause du prix de l'énergie.

Elle propose d'autoriser le Président à réaliser les mouvements de crédits ci-dessous sur le budget « Mobilité » :

<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>100 000,00</b>
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>100 000,00</b>
6066	Carburants	150 000,00
6251	Voyages et déplacements	-50 000,00
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>100 000,00</b>
<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D' EXPLOITATION</b>	<b>100 000,00</b>
7472	Régions	100 000,00

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 116 voix POUR, 1 ABSTENTION (DANCOURT Daniel) et 3 non-participations au vote, APPROUVE la délibération modificative n°2\_2022 du Budget MOBILITE, laquelle s'élève à 100 000 € en fonctionnement.**

### 3.5. Budget REOM : Délibération modificative de crédits n° 2

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, précise que, concernant la ligne en 627, la DGFIP demande à la Communauté de communes d'individualiser les frais bancaires lorsqu'il y a des paiements en ligne. Le montant correspondant aux factures versées est de 1 200 euros.

Elle propose d'autoriser le Président à réaliser les mouvements de crédits ci-dessous sur le budget « REOM » :

<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>1 200,00</b>
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>-1 200,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	-1 200,00

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 116 voix POUR et 4 non-participations au vote, APPROUVE la délibération modificative n°2\_2022 du Budget REOM, laquelle s'élève à 0 € en fonctionnement.**

### 3.6. Budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT : Délibération modificative de crédits n° 2

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, propose d'autoriser le Président à réaliser les mouvements de crédits ci-dessous sur le budget « Service public d'assainissement » :

<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>-1 000,00</b>
61528	Autres	15 000,00
61551	Matériel roulant	1 000,00
6161	Multirisques	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	-21 100,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 116 voix POUR et 4 non-participations au vote, APPROUVE la délibération modificative n°2\_2022 du Budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT, laquelle s'élève à 0 € en fonctionnement.**

### 3.7. Admissions en non-valeur

Le Président explique que Monsieur le Trésorier de Poix-de-Picardie a demandé des admissions en non-valeur pour un montant total s'élevant à 6 460,50 € réparti comme suit :

- Budget Principal : 979,72 €
- Budget REOM : 4 542,47 €
- Budget SPA : 938,31 €

Le Président invite l'assemblée à se prononcer sur ces demandes.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 102 voix POUR, 4 voix CONTRE (BAILLEUL Dominique, QUEVAUVILLERS Louis, DEVAUX Ginette, CAUX Gaël), 13 ABSTENTIONS (BRUTELLE Hervé, DANCOURT Daniel, DANCOURT David, DE SAINT GERMAIN Lyliane, GAMBIER Marie, GUILLAIN Lionel, LEFEBVRE Jean-Luc, MARSEILLE Frédéric, MARTIN Christophe, MOREL Claude, NOPPE Robert, PRAT**

**Philippe, WATELAIN Philippe) et 1 non-participation au vote, APPROUVE les demandes d'admissions en non-valeur présentées pour un montant de 6 460,50 €.**

### **3.8. Effacement de dettes**

Le Président explique que monsieur le Trésorier de Poix-de-Picardie a demandé les effacements de dettes pour un montant total s'élevant à 4 000,07 € réparti comme suit :

- Budget Principal : 592,22 €
- Budget REOM : 3 407,85 €

Le Président invite l'assemblée à se prononcer sur ces demandes.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 96 voix POUR, 8 voix CONTRE (BAILLEUL Dominique, CAUX Gaël, DANCOURT Daniel, DANCOURT David, DEVAUX Ginette, POIRE Jean-Paul, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis), 12 ABSTENTIONS (BLONDIN David, BOUTON Pascal, BRUTELLE Hervé, DE SAINT GERMAIN Lyliane, GAMBIER Mariel, GOETHALS Eddy, GUILLAIN Lionel, MARSEILLE Frédéric, MARTIN Christophe, MOREL Claude, TAVERNE Roger, WATELAIN Philippe) et 4 non-participations au vote, APPROUVE les demandes d'effacement de dettes présentées pour un montant de 4 000,07 €.**

### **3.9. Virement de crédits**

Le Président explique que la mononclature M57 assouplit certaines règles budgétaires notamment en termes de virements de crédits.

Le Président donne la parole à Laurent SNOECK, Directeur Général des Services.

Laurent SNOECK précise que l'assemblée est invitée à autoriser le président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section. L'objectif est de simplifier la gestion comptable.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 105 voix POUR, 5 ABSTENTIONS (BAILLEUL Dominique, LEFEBVRE Jean-Luc, GUILLAIN Lionel, MALIVOIR Marcel, MARSEILLE Frédéric) et 10 non-participations au vote, AUTORISE son Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.**

## **4. PETITE ENFANCE**

### **4.1. Convention partenariale relative à la gestion de la crèche Les Fripouilles (Essertaux) avec la Communauté de communes Avre Luce Noye**

Le Président donne la parole à James FROIDURE, vice-président en charge de la Petite Enfance.

James FROIDURE rappelle que la Communauté de Communes Avre Luce Noye (CCALN) propose de modifier la convention partenariale relative à la gestion de la crèche Les Fripouilles (Essertaux) qui a été jointe à la convocation.

Cette convention existe depuis la reprise de la structure par la CC2SO au 1<sup>er</sup> janvier 2020. La modification porte sur la participation financière de la CCALN. Cette dernière sera désormais calculée avec une formule liée aux charges réelles de fonctionnement et à la fréquentation et non plus sur un prix fixe de l'heure.

L'assemblée est invitée à valider ces propositions et à autoriser le Président à signer les actes à intervenir.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 113 voix POUR, 5 ABSTENTIONS (IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BOUTON Pascal, PIZZAFERRI Nathalie, DANCOURT David) et 2 non-participations au vote, APPROUVE les termes de la convention avec la CCALN sous forme d'avenant et INVITE son Président à signer tous actes à intervenir.**

## **5. URBANISME**

### **5.1. Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Contynois.**

Le Président rappelle à l'assemblée que l'élaboration du PLUi du Contynois a été prescrite en décembre 2013 par la communauté de communes du Canton de Conty. Les grandes étapes de son élaboration ont été les suivantes :

- le groupement de prestataires piloté par Quartier libre a été recruté et les réunions de travail ont débuté au premier semestre 2015 ;
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été débattu par le conseil communautaire du Contynois en décembre 2016 ;
- le projet a ensuite été arrêté en juin 2019 puis une seconde fois le 25 novembre 2019 suite à l'avis défavorable de plusieurs communes ;
- la consultation des personnes publiques associées et des collectivités voisines demandeuses, de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) et de l'Autorité environnementale a eu lieu au premier semestre 2020 ;
- l'enquête publique s'est déroulée du 4 octobre au 3 novembre 2021 ;
- les avis émis sur le projet par les communes, les personnes publiques associées, la CDPENAF et l'Autorité environnementale, les observations émises lors de l'enquête publique et le rapport de la commission d'enquête ont fait l'objet d'une présentation synthétique lors de la conférence des maires de la CC2SO le 10 mars 2022.

La prise en compte de ces avis et observations et la concertation avec les communes qui a suivi ont entraîné un certain nombre de changements dans le projet de PLUi arrêté en novembre 2019, notamment :

- l'ajout aux orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de secteurs de la nécessité de prévoir des opérations d'aménagement d'ensemble pour l'ouverture à l'urbanisation (après modification du PLUi) des zones à urbaniser (AU) ;
- l'inscription dans les OAP de secteurs à vocation d'habitat d'objectifs de diversification des types de logements à construire ;
- la suppression d'un secteur urbain à vocation d'espace public (Ueq) d'environ 2 hectares prévu à Nampty ;
- la suppression de trois secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées ("STECAL") en zone naturelle (N) à Monsures et Thoix ;
- des modifications du règlement portant sur la localisation possible des équipements commerciaux de plus de 1.000 m<sup>2</sup>, sur le stationnement des vélos, sur le traitement des limites entre zones bâties et non bâties, sur les distances entre les constructions et les limites séparatives ou encore sur la qualité architecturale des bâtiments agricoles.

*Le positionnement adopté sur chacune des demandes exprimées a été joint à la note de synthèse et le projet de PLUi soumis à l'approbation était accessible via un lien internet. Tous les délégués communautaires ont donc pu préalablement en prendre connaissance.*

L'assemblée sera invitée à approuver le PLUi du Contynois et à abroger la carte communale de Velennes.

Le Président donne la parole à Xavier LENGLET.

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, indique que la note de synthèse transmise à l'assemblée est intéressante et complète. Il rappelle que ce projet est un travail de longue haleine réalisé par des élus. Certains ne seront sans doute pas satisfaits, ce qui lui semble parfaitement normal. Tous les élus souhaitent développer l'habitat mais ce développement doit être intégralement repensé, d'autant plus que le législateur estime aujourd'hui que la terre agricole possède une valeur. Malgré les désaccords et les velléités des différentes parties, il estime que le document présenté aux élus a été réalisé avec rigueur et réflexion et qu'il lui semble donc indispensable d'en délibérer pour le voir aboutir.

Xavier LENGLET rappelle que de nombreux projets ne peuvent voir le jour tant que ce document d'urbanisme n'est pas validé. Il sera sans doute modifié et révisé par la suite, avec une commission PLUi.

Il insiste sur le fait que ce document n'est pas figé et qu'il sera amené à évoluer au cours des 15 prochaines années.

Il précise par ailleurs qu'une douzaine de communes verront leurs demandes d'autorisation d'urbanisme instruites par AMIENS MEROPOLE. Il faut néanmoins attendre que le PLUi soit définitivement approuvé par les services de l'État, après avoir accompli certaines formalités (dépôt de la délibération à la préfecture, publication dans la presse, etc.).

Xavier LENGLET demeure à l'écoute des élus qui seraient mécontents et les invite à le contacter et à s'exprimer.

Pascal BOHIN, commune de Conty, remercie Xavier LENGLET. Au risque de surprendre l'assemblée, il affirme faire partie des élus du Contynois qui ne sont pas satisfaits par le document présenté. Il rappelle avoir validé un PADD en 2019 sur le territoire du Contynois. Une nouvelle équipe municipale est arrivée à Conty en 2020 et des projets qui n'étaient pas prévus dans le PADD ont été lancés. Malgré ces éléments, il prévoit de voter pour le PLUi du Contynois, car, dès son approbation, il sera possible de le faire procéder dans les meilleurs délais à sa modification. Ainsi, tous les élus qui ne seraient pas pleinement satisfaits par ce texte auront la possibilité de le faire modifier par la suite. Il précise qu'il ne cherche pas à influencer sur la décision des élus, mais ne pas l'approuver provoquerait de nouveaux retards.

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, ajoute que des membres du Conseil l'ont interrogé sur l'intérêt pour des élus qui n'appartiennent pas au Contynois de voter. Cela est certes délicat, car il s'agit de prendre une décision pour d'autres élus, mais il est important de considérer qu'à terme les trois PLUi fusionneront.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

Patrick RIMBERT, commune de Sentelie, pense qu'il est essentiel d'avancer sur ce dossier et de voter, mais il estime très optimiste de croire qu'il pourra être modifié avant au moins 15 ans. Par ailleurs, pour ceux qui ne disposent pas encore de PLUi, Patrick RIMBERT leur conseille de le simplifier, car cela est extrêmement complexe et difficile à modifier tant il existe de règles. Au cours d'une réunion des maires, des pistes de réflexion ont pourtant été proposées, mais aucune ne semble avoir été retenue. Il demande que soient pris en considération les projets de petite envergure (petit habitat, réalisation d'un garage sur un terrain, etc.). Ainsi, certains de nos concitoyens qui souhaitent respecter les règles se trouvent contraints de les enfreindre, car ils sont lassés des procédures administratives incessantes. Or, le PLUi risque de les rendre encore plus complexes. Certaines personnes, à l'inverse, ne demandent aucune autorisation et réalisent des travaux improbables (par exemple, un logement divisé en trois appartements sans avoir respecté aucune norme).

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, explique être d'accord sur le fait qu'une trop grande précision provoquera des réactions. En revanche, il se dit plus optimiste sur la possibilité d'effectuer des modifications. Il ne voit aucune raison qui amènerait la préfecture ou les services de l'État à les refuser.

Patrick RIMBERT souhaiterait savoir à qui appartiendra le pouvoir de la décision de modification.

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, répond que l'approbation de modification est une procédure simple, qui a déjà été entreprise plusieurs fois pour des PLUi.

Pascal BOHIN, commune de Conty, ajoute un complément d'information sur les difficultés que rencontrent aujourd'hui les services instructeurs du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, concernant la validation par le Conseil communautaire de ce PLUi et les documents d'urbanisme qui existent dans les communes. Il indique ainsi avoir instruit récemment des demandes d'autorisation d'urbanisme et il a constaté que les services instructeurs étaient ennuyés car ils doivent instruire soit en fonction du PLU de la commune et de ses servitudes, soit par rapport au PLUi qui sera validé ou pas lors de cette séance. À partir de cette séance, si le PLUi est validé, les procédures seront plus claires pour les instructeurs car la règle sera commune.

En l'absence d'autres questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 89 voix POUR, 1 voix CONTRE (CAUX Gaël), 25 ABSTENTIONS (BEUCOURT Benoît, BON Linda, BOULNOIS Dominique, CLABAULT Lionel, CROSNIER Gérard, DANCOURT David, DARSIN Didier, PIETERS Jean-Pascal, DESPREAUX Xavier, DEVAUX Ginette, DUBOIS Jean, HESSE Hervé, LEFEBVRE Grégory, LEFEBVRE Jean-Luc, MALIVOIR Marcel, MARTIN Christophe, MISSIAEN Maryse, MOREL Claude, PADE Laurence, PREMMEREUR Patricia, QUEVAUVILLERS Louis, QUIGNON François, RIMBAULT Patricia, SIMON André, VAQUER Florence) et 5 non-participations au vote, APPROUVE le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Contynois ; ABROGE la carte communale de VELENNES ; INFORME que la présente délibération fera l'objet,**

**conformément aux articles R. 153-20 et suivants du Code de l'urbanisme, d'un affichage en mairies et au siège de la CC2SO durant un mois, d'une mention dans un journal ; INFORME que, conformément à l'article L. 123-10 du Code de l'urbanisme, le PLUi approuvé sera tenu à la disposition du public en mairies, au siège de la CC2SO ainsi que dans les locaux de la préfecture ; INFORME que la présente délibération sera exécutoire dès réception par le préfet et après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.**

## **5.2. Approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Oisemont.**

Le Président donne la parole à Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme.

Xavier LENGLET rappelle à l'assemblée que la modification simplifiée du PLU d'Oisemont a été prescrite par délibération du Conseil communautaire du 5 juillet 2021 portant sur le règlement applicable à la zone UF (zone d'activités économiques et de locaux d'administrations) et a été engagée afin de permettre une restructuration du centre départemental d'exploitation routière.

Suite à une demande du conseil départemental dans le cadre de la consultation sur le projet, le projet initial a été modifié afin d'exempter totalement les équipements d'intérêt collectif et services publics de l'obligation d'avoir une surface minimale d'espaces verts par emprise foncière.

Le projet de modification simplifiée a été mis à disposition du public du 18 août au 17 septembre (sur le site Internet de la Communauté de communes et en mairie d'Oisemont). Il n'a donné lieu à aucune remarque ni observation du public.

Le projet de modification du PLU soumis à approbation était joint en annexe à la note de synthèse, tout le monde a donc pu en prendre connaissance.

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L 153-45 à L 153-48 du Code de l'urbanisme, l'assemblée est invitée à prendre acte du bilan de la mise à disposition du projet au public et à approuver la modification simplifiée du PLU d'Oisemont.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 108 voix POUR, 1 voix CONTRE (GREVIN Cécile), 5 ABSTENTIONS (LEFEBVRE Jean-Luc, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, MOREL Claude, PIZZAFERRI Nathalie) et 6 non-participations au vote, PREND acte du bilan de la mise à disposition du projet au public et APPROUVE la modification simplifiée du PLU d'Oisemont.**

## **5.3. Renouvellement de l'adhésion au CAUE**

Le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur le renouvellement de l'adhésion de la CC2SO au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Somme). Cette association peut faire bénéficier ses adhérents d'un conseil personnalisé sur des questions d'architecture, d'urbanisme, et d'aménagement du cadre de vie et d'un appui à l'élaboration des projets.

Le montant annuel de la cotisation s'élève à 500 € pour les collectivités et EPCI de 10 000 à 50 000 habitants.

Le Président invite l'assemblée à se prononcer sur le renouvellement de l'adhésion au CAUE.

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, rappelle qu'il s'agit d'un outil important pour les petites communes, qui permet d'accompagner certains projets. Elle précise que les cotisations sont très faibles (une vingtaine d'euros), mais que, malgré ce prix, certaines communes ne les règlent pas.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 113 voix POUR, 2 ABSTENTIONS (DUBOIS Jean et DANCOURT David) et 5 non-participations au vote, APPROUVE l'adhésion de la communauté au CAUE E et INVITE son Président à verser le montant de la cotisation annuelle soit 500 €.**

## **6. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **6.1. Zone d'activité de Beaucamps-le-Vieux**

#### **6.1.1. Cession de terrains**

Le Président informe l'assemblée que le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme prévoit l'implantation d'un nouveau centre de secours sur la Zone d'activités de Beaucamps-le-Vieux et qu'à ce titre il souhaite procéder à l'acquisition des parcelles ZE 123, ZE 121 et ZE 117 pour une superficie totale de 5 518 m<sup>2</sup>, à l'euro symbolique.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 114 voix POUR, 1 ABSTENTION (VAUCHELLE-MOUTON Sylvie) et 5 non-participations au vote, AUTORISE son Président à céder les parcelles ci-dessus cadastrées à l'euro symbolique et à signer les actes à intervenir.**

#### **6.1.2. Cession de terrains**

Le Président informe l'assemblée que monsieur Nicolas Lejeune prévoit l'implantation d'une unité de production de bois de chauffage et de plaquettes sur la ZA de Beaucamps-le-Vieux et qu'à ce titre, il souhaite procéder à l'acquisition de la parcelle ZE 120 pour une superficie de 2 373m<sup>2</sup> au prix de 10€ le m<sup>2</sup>.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 111 voix POUR, 3 ABSTENTIONS (RIMBERT Patrick, DUFOUR Lionel et CRETE Antoine) et 6 non-participations au vote, AUTORISE son Président à céder la parcelle ci-dessus cadastrée au prix de 10€ le m<sup>2</sup> et à signer les actes à intervenir.**

### **6.2. Zone d'activités de Poix-de-Picardie**

Le Président informe l'assemblée que mesdames Élise et Camille Oger prévoient l'implantation d'un crématorium pour petits animaux domestiques sur la ZA de Poix-de-Picardie et qu'à ce titre, elles souhaitent procéder à l'acquisition d'une partie de la parcelle ZA 253 pour une superficie d'environ 1 900m<sup>2</sup> au prix de 10€ le m<sup>2</sup>.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 94 voix POUR, 5 voix CONTRE (BOUCRY Firmin, CHOPIN Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, DUFOUR Lionel, MARSEILLE Frédéric), 10 ABSTENTIONS (BOSSU Jérémie, BOULNOIS Dominique, BULCOURT Marc, CLABAULT Lionel, de MONCLIN Arnaud, DESPREAUX Xavier, FROIDURE James, GLORIEUX Gérard, QUIGNON François, WURMSER Marc) et 11 non-participations au vote, AUTORISE son Président à céder la parcelle ci-dessus cadastrée au prix de 10€ le m<sup>2</sup> et à signer les actes à intervenir.**

## **7. SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT BIEN VIEILLIR A DOMICILE (SAVD)**

### **7.1. Tarification du spectacle repas dans le cadre du salon des Séniors**

Le Président explique que, dans le cadre du Salon des séniors organisé par le SAVD, l'assemblée est invitée à se prononcer sur la tarification du repas cabaret spectacle prévu le samedi 8 octobre 2022 à partir de 19H30 à HORNOY-LE-BOURG comme suit : 15 € par personne.

Le Président donne la parole à Amaury CAULIER.

Amaury CAULIER, vice-président en charge du Social-SAVD, souhaite faire la promotion du Salon des seniors, qui a lieu à HORNOY-LE-BOURG les 8 et 9 octobre sur le site du Chahut vert village. L'entrée est libre. Le Salon des seniors clôt la Semaine bleue, dédiée aux seniors, qui propose de multiples activités sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. Il est possible de s'inscrire par mail ou par téléphone.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 116 voix POUR, 1 ABSTENTION (NOPPE Robert) et 3 non-participations au vote, FIXE la tarification du repas-spectacle dans le cadre du salon des Séniors le 8 octobre 2022 à 15 €.**

## **8. VOIRIE**

### **8.1. Fonds de concours**

Le Président invite l'assemblée à se prononcer sur les fonds de concours à intervenir auprès des communes pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de bordurage et de l'autoriser à recouvrer les sommes nécessaires auprès des communes.

Pierre ROBITAILLE, vice-président en charge de la voirie, indique que le fonds de concours, versé par chaque commune ci-dessous, sera égal à 50 % du montant HT des travaux :

- Commune de BRASSY : travaux de bordurage rue de Bergicourt et Courcelles pour un montant HT de 8 466,71 €
- Commune de CONTY : travaux de bordurage rue du Bellican pour un montant HT de 3 510 €.

Le Président demande si les participants ont des questions ou des remarques.

En l'absence de questions, le Président propose de passer au vote.

**Le Conseil communautaire unanime, après en avoir délibéré, par 116 voix POUR et 4 non-participations au vote, DECIDE de solliciter les fonds de concours pour travaux de voirie auprès des communes ci-dessus et INVITE le Président à signer tout document se rapportant à la présente.**

## **9. INFORMATION(S) DIVERSE(S)**

### **Dispositif Coup de pouce alimentaire**

Le Président donne la parole à Isabelle de WAZIERS.

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, indique qu'étant donné l'augmentation des prix de l'alimentation, des concitoyens se retrouvent en difficulté. Elle invite les élus à leur indiquer qu'ils peuvent se tourner vers le Coup de pouce alimentaire. Il suffit de s'adresser à la Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion (à Poix-de-Picardie) et d'expliquer les difficultés rencontrées. Les personnes concernées auront ainsi droit à deux chèques de 25 euros. Si les revenus sont pris en compte, l'appréciation de l'assistante sociale demeure prédominante. La Boussole et le centre social sont engagés dans ce dispositif et en informent les usagers.

### **Réunions à destination des conseillers municipaux les 18, 19, 20 et 24 octobre (les convocations sont parties ce jour).**

Le Président explique que les vice-présidents se déplaceront par groupes de 5 élus de 5 communes, afin de rencontrer les conseillers municipaux du territoire.

### **Voitures sans permis**

Le Président informe l'assemblée que les voitures sans permis qui ont été commandées devraient arriver courant octobre.

## **10. QUESTION(S) DIVERSE(S)**

Jean-Luc LEFEBVRE, commune d'Airaines, évoque la question du tourisme à Airaines. Il pensait obtenir un demi-poste afin d'ouvrir un office de tourisme partagé avec OISEMONT. Il a pris connaissance de l'ouverture d'un office de tourisme à Oisemont, ce qui l'a surpris. De même il constate l'absence de vélos et d'un atelier de réparation de vélos. Une personne ayant ouvert une entreprise de cycles avec des subventions intercommunales a dû fermer. Si ce dernier dépose le bilan, il faudra renoncer à ces subventions.

Pascal BOHIN, vice-président en charge du tourisme, répond qu'il s'agit d'un dossier d'actualité car ce sujet a été évoqué lors de la dernière commission Tourisme. Concernant l'office de tourisme, il ne se souvient pas avoir promis l'ouverture d'un office de tourisme à Airaines. En revanche, il se rappelle qu'un engagement avait été pris : développer des animations à Airaines, ce qui a été réalisé.

S'agissant du bureau d'informations touristiques d'Oisemont, Pascal BOHIN rappelle qu'il se situe certes dans cette commune, mais il a été décidé en commission Tourisme de réfléchir à la possibilité d'ouvrir un autre bureau du même type dans les locaux de la commune d'Airaines.

Concernant les vélos, Pascal BOHIN reconnaît moins bien connaître le sujet.

Jean-Luc LEFEBVRE précise qu'il a personnellement été un acteur du tourisme, puisque, au café du commerce, il a pu donner des renseignements à des personnes qui visitaient Airaines.

Pascal BOHIN, vice-président en charge du tourisme, estime qu'il s'agit d'une excellente nouvelle, car il recherche tous les ans des saisonniers. Sans plaisanter, il explique qu'Airaines n'a pas été oublié.

Jean-Luc LEFEBVRE, commune d'Airaines, souhaite également évoquer le problème de Page 9. Il a dû passer par eux pour plusieurs dossiers. L'un d'entre eux concerne une personne qui a été opérée en janvier. Cette personne a demandé à disposer d'une douche plutôt que d'une baignoire. Il est toujours en attente d'une réponse. Certaines personnes de Page 9 qui font des permanences dans le cadre du PIG ne semblent donc manifestement pas qualifiées pour répondre aux attentes des concitoyens. Il se dit insatisfait de cet organisme.

Le Président entend les propos de Jean-Luc Lefebvre mais lui explique qu'il aurait dû faire remonter cette information à la Communauté de communes.

Frédéric BLIN, chargé de mission Urbanisme, indique qu'il aurait en effet été intéressant de faire remonter ce type d'information. Même si les critiques sont rares, elles doivent être entendues.

Le Président rappelle que, lors de la dernière réunion, une trentaine de subventions ont été votées, ce qui signifie que le système fonctionne tout de même bien.

Par ailleurs, le Président annonce que le Salon des maires aura lieu le 24 novembre à Paris. Le Président indique que les tarifs et le déroulement de la journée seront communiqués en temps voulu.

En outre, le Président explique que Somme Numérique souhaite organiser une réunion le mardi 25 octobre pour le secteur de QUEVAUVILLERS concernant la dernière tranche de fibre optique. Cela concerne les communes de COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT, FLUY, FRESNOY AU VAL, MOYENCOURT-LES-POIX, NAMPS-MAISNIL et QUEVAUVILLERS.

Le Président donne la parole à Rose-France DELAIRE.

Rose-France DELAIRE, commune de Poix-de-Picardie, invite les élus à se rapprocher du buffet et remercie les participants.

Le Président précise en réponse à Jean-Luc Lefebvre que le projet Picard.ia avance certes lentement, mais que, malheureusement, des composants électroniques n'ont toujours pas été livrés, ce qui explique le retard.

La séance est levée à 21 heures.

**La secrétaire de séance,  
Valérie MOUTON**

**Le Président,  
Alain DESFOSSES**